

CNE

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

R A P P O R T

D'ÉVALUATION



# IFAO

## INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

L'évaluation de l'Institut français d'archéologie orientale, commencée en janvier 1998, entre dans le cadre d'un programme "Écoles françaises à l'étranger : la Méditerranée". Elle a été placée sous la responsabilité de Georges **Lescuyer** et Pierre **Toubert**, membres du Comité national d'évaluation.

Marie-Odile **Ottenwaelter** a assuré une première préparation du dossier, coordonné par Hugues **Moussy**.

Ont participé à l'évaluation :

- en tant qu'experts :

Charles **Bonnet**, membre de l'Institut, professeur à l'université de Genève ;

Daniel **Gimaret**, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ;

Girald **Grunberg**, conservateur des bibliothèques, conseiller auprès du directeur de la Bibliotheca Alexandrina ;

Rainer **Stadelmann**, professeur d'égyptologie à l'université de Heidelberg.

- au titre du secrétariat général :

Rachida **Achache**, pour la gestion des missions ;

Nisa **Balourd** et Marie-Noëlle **Soudit**, pour la présentation du rapport ;

Jean-Loup **Jolivet**, délégué général.



ORGANISATION

Le Comité remercie les experts qui lui ont apporté leur concours. Il rappelle que ce rapport relève de sa seule responsabilité.



|  |           |
|--|-----------|
| <b>LES CONDITIONS DE L'ÉVALUATION</b>                  | <b>7</b>  |
| <b>INTRODUCTION</b>                                    | <b>9</b>  |
| I Le rapport d'évaluation interne                      | 9         |
| II Présentation  | 10        |
| III Chiffres-clés                                      | 12        |
| <b>LE GOUVERNEMENT ET LA GESTION</b>                   | <b>21</b> |
| I La direction et les conseils                         | 21        |
| II Les personnels                                      | 22        |
| III L'infrastructure                                   | 23        |
| IV La gestion financière                               | 23        |
| <b>LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES</b>                     | <b>27</b> |
| I La section d'études égyptologiques et papyrologiques | 27        |
| II La section d'études coptes et arabo-islamiques      | 30        |
| III Les activités archéologiques                       | 32        |
| <b>LES SERVICES</b>                                    | <b>37</b> |
| I La bibliothèque                                      | 37        |
| II Les publications                                    | 39        |
| III L'imprimerie                                       | 40        |
| <b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b>                  | <b>43</b> |
| <b>POSTFACE : RÉPONSE DU DIRECTEUR</b>                 | <b>47</b> |

**TABLE  
DES  
MATIÈRES**



**1 - LE PROGRAMME MÉDITERRANÉE.** L'évaluation de l'Institut français d'archéologie orientale s'inscrit dans un programme plus vaste, engagé par le Comité à l'automne 1996. L'objectif général du "programme Méditerranée" est d'évaluer l'ensemble des écoles et instituts français à caractère scientifique établis dans les pays du pourtour méditerranéen. Les grands établissements concernés sont :

- en Méditerranée occidentale : l'École française d'Athènes (déjà évaluée en 1991), l'École française de Rome (déjà évaluée en 1986) et la Casa de Velázquez à Madrid ; les trois rapports d'évaluation ont été publiés en 1997 ;
- en Méditerranée orientale : l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire, qui est également une école française à l'étranger, ainsi que l'Institut français d'archéologie du Proche-Orient (IFAPO) implanté à Beyrouth, Damas et Amman, et l'Institut français d'études anatoliennes, basé à Istanbul. Ces deux derniers établissements, dépendant du ministère des Affaires étrangères, ont un statut différent et seront évalués en tenant compte de cette spécificité.

Une telle évaluation en série cohérente n'a jamais été faite jusqu'à présent. Le CNE entend donc :

- assurer une meilleure visibilité de ces grands établissements, de leurs structures, modes de fonctionnement et activités scientifiques ;
- exprimer, s'il y a lieu, des recommandations destinées à promouvoir entre eux une meilleure coordination de leurs activités respectives et une articulation plus satisfaisante de ces activités avec celles des centres de recherches qui existent au sein de plusieurs grandes universités françaises dans le domaine des études méditerranéennes.

Compte tenu des traditions originales et de la diversité des domaines de spécialisation couverts par chacun de ces établissements, il est apparu qu'une première phase d'évaluation devait être conduite institution par institution. Néanmoins, on a retenu une approche relativement homogène, qui structure les guides pour l'évaluation interne des divers établissements.

Dans chaque cas, l'évaluation portera ainsi, avec les priorités et les nuances qui s'imposent, sur les points suivants :

- la structure interne de l'établissement (sources de financement, modes de gestion, organisation interne et circuits de décision, etc.) ;
- les modes de recrutement du personnel scientifique en activité dans l'établissement (cadres, membres titulaires, pensionnaires et boursiers - français et étrangers, professeurs associés s'il y a lieu, etc.) ;
- les modalités du séjour des membres (durée, obligations statutaires) ;
- leurs conditions concrètes de retour et d'insertion professionnelle en France ;
- le statut et les problèmes spécifiques posés par la présence d'un personnel administratif et technique de statut local ;
- la conservation et la gestion des fonds documentaires (bibliothèques, archives de fouilles, photothèques, etc.) ;
- les publications ;
- la qualité des relations - contractuelles ou informelles - que chaque établissement a su nouer avec les pays d'accueil où s'exerce son activité de recherche.

## LES CONDITIONS DE L'ÉVALUATION

**2 - L'ÉVALUATION DE L'IFAO.** L'évaluation de l'IFAO a été préparée par une visite de son directeur au CNE, en novembre 1997. Il a été convenu que le guide méthodologique déjà utilisé pour l'évaluation interne des écoles de Madrid, Rome et Athènes, serait repris, avec les variantes nécessaires pour tenir compte des spécificités de l'IFAO.

Début janvier 1998, l'institut a adressé au CNE un rapport d'évaluation interne, complété un mois plus tard par une note du directeur ("L'IFAO : synthèse et perspectives").

La délégation du Comité et les experts se sont rendus à l'IFAO du 14 au 18 mars 1998. Pour des raisons de disponibilité, deux expertises ont été réalisées ultérieurement. Suivant l'usage, les experts ont rendu un rapport confidentiel au Comité.

Un projet de rapport d'évaluation, préparé sur la base du rapport d'évaluation interne et des rapports d'expertise, a été soumis au Comité, en séance plénière, le 12 novembre 1998, avant d'être envoyé au directeur de l'IFAO, pour recueillir ses observations et celles de l'établissement.

Le rapport final, revu et assorti des recommandations, a été soumis au Comité, en séance plénière, le 28 janvier 1999.



## I - LE RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

Le rapport d'évaluation interne préparé par l'IFAO comportait, outre une documentation générale (statuts, documents contractuels, conventions, procès-verbaux des conseils, brochures de présentation, rapports d'activité), des informations sur :

- les membres, boursiers et chercheurs en mission ;
- les personnels ;
- les activités scientifiques ;
- les relations de l'IFAO ;
- la bibliothèque ;
- l'imprimerie et les publications ;
- la gestion (situation immobilière et comptes financiers).

En raison du caractère succinct et purement descriptif de ces informations (limitées, le plus souvent, à des données quantitatives), le Comité a demandé au directeur de les compléter par une analyse du fonctionnement et des activités de l'IFAO, et de donner, selon l'usage, sa propre appréciation des forces, des faiblesses et des perspectives de l'institut.

La note du directeur ("L'IFAO : synthèse et perspectives") dresse le bilan suivant :

- en matière de **recherche**, les travaux archéologiques, qui représentent l'activité principale de l'institut, constituent un ensemble très riche (27 programmes dans le domaine pharaonique et 5 programmes sur des sites byzantins, coptes et arabo-musulmans), varié et cohérent. Les recherches, fondées sur les seules sources écrites ou à caractère purement historique, connaissent un moindre développement, du fait de l'effectif limité des chercheurs en poste ;

- pour la **diffusion de la recherche**, l'IFAO dispose, avec son imprimerie, d'un très bel outil de travail, garant de la qualité et de la régularité de ses publications, mais la diffusion des ouvrages n'est pas satisfaisante. Il organise un séminaire régulier, pluridisciplinaire, qui est l'occasion d'échanges transversaux entre arabisants et égyptologues, et, ponctuellement, des séminaires thématiques et des colloques internationaux. Il a mis en place des coopérations avec des institutions scientifiques égyptiennes (notamment l'université du Caire et le Conseil suprême des Antiquités égyptiennes) et françaises (CNRS, universités, écoles, Académie des Inscriptions et belles-lettres) et il participe directement ou indirectement à des programmes européens. Enfin, il contribue à la formation à la recherche des membres et boursiers français mais aussi des doctorants égyptiens, en s'appuyant sur sa bibliothèque (dont les fonds égyptologique et arabe sont d'une grande richesse). L'institut se propose de développer les activités conduites en coopération avec d'autres organismes, en particulier des institutions égyptiennes ou des instituts étrangers implantés au Caire ; d'avoir une coordination encore accrue avec les programmes de recherche d'autres équipes françaises ; d'augmenter le nombre de boursiers et de renforcer les structures d'accueil des doctorants français, recherchant un meilleur équilibre entre la section égyptologique et la section arabisante ;

- au plan de son **fonctionnement administratif**, l'IFAO a lancé, à partir du début des années 90, un vaste programme de rénovation et d'informatisation, qui est en voie d'achèvement. Il est parfois gêné, dans la conduite

# INTRODUCTION

de ses activités, par la modestie de son effectif d'agents métropolitains ; la formation professionnelle du personnel égyptien, bien assurée dans les laboratoires d'accueil, reste à développer dans le domaine de la recherche. Le budget, en conformité avec le contrat quadriennal, laisse une faible marge de manoeuvre pour les investissements puisque 92% servent à couvrir les frais de fonctionnement, dont 75% les frais de personnel.

## II - PRÉSENTATION

**1 - HISTORIQUE.** La plaquette de présentation de l'IFAO, fort bien faite, comporte un historique de l'établissement :

*“Le 28 décembre 1880, un décret inspiré par Gaston Maspero était signé par Jules Ferry. Il instituait une Mission permanente au Caire. Homologue en Égypte des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, ce nouvel organisme de recherche reçut tout naturellement le nom d'École du Caire, qui consacrait sa parenté avec ses devancières. Ce n'est qu'en 1898 - à l'occasion d'une nouvelle définition de ses statuts - qu'il reçut son titre définitif d'Institut français d'archéologie orientale, plus à même de traduire une vocation proche-orientale dépassant le seul cadre de l'Égypte. La pluridisciplinarité est un des traits constitutifs de l'IFAO : dès sa création, trois sections avaient été distinguées en son sein. La première avait pour objectif l'archéologie et la philologie égyptienne, depuis l'époque des pyramides jusqu'à l'extinction de la langue copte au XVIII<sup>e</sup> siècle ; la seconde devait étudier l'Orient ancien “non égyptien” (Phénicie, Judée, Arabie, Mésopotamie, Perse) sous tous ses aspects, et la troisième, moins bien définie, s'intéressait à l'histoire de l'art de façon plus générale. Ces lignes de recherche sont encore perceptibles dans les orientations actuelles de l'Institut, qui poursuit l'étude de toutes les civilisations qui se sont succédé sur le sol égyptien depuis la préhistoire jusqu'à la période arabo-islamique.*

*En 1907, l'Institut quitta ses locaux de la rue Maspero pour s'installer dans une ancienne résidence princière qui est aujourd'hui un élément important de son identité. C'est en effet à partir de cette date que le palais Mounira lui offrit son cadre prestigieux et l'espace nécessaire à l'installation de son imprimerie.*

*Au cours de son histoire, l'Institut fut à l'origine de véritables “grands travaux” de l'égyptologie. Le premier d'entre eux fut une série de campagnes de relevés de textes hiéroglyphiques sur les monuments égyptiens les plus connus (à Tell al-Amarna, dans la nécropole de Thèbes, à Edfou, Philae, Esna, Kôm Ombo, Saqqara...). Dans la même optique de préservation d'un patrimoine jugé menacé, une politique très vaste d'édition des textes de manuscrits arabes fut lancée à partir de 1894 sous la direction de Max Van Berchem, auquel succéda Gaston Wiet. Dès 1898, et en étroite collaboration avec le Service des antiquités, l'Institut s'engagea dans des travaux archéologiques sur des sites très variés. Les nécropoles du Moyen Empire de Meir, Assiout et Qatta, furent en partie dégagées, de même que les abords de la pyramide de Radjedef à Abou-Rawash, le temple d'Isis à Dendara, certains sites grecs du Fayoum, et le monastère de Baouit. Les années vingt marquent un tournant : l'Institut s'investit alors dans des fouilles plus suivies, qui ont permis de mieux connaître certains sites importants. On peut mentionner Tell Edfou (1921-1934, puis 1937-1939 avec la collaboration de l'université de Varsovie), Medamoud (1929-1933), Tôd (1934-1939, 1945-1951), Karnak-Nord (depuis 1939), sans oublier le village des artisans de Deir al-Medina qui fut pour la plupart des membres de l'Institut un véritable chantier-école, de 1922 à nos jours.*

*Pendant cette période, l'imprimerie de l'IFAO assura non seulement la publication des recherches de l'Institut, mais aussi celles des travaux du Service égyptien des antiquités : le Catalogue général du musée du Caire, les Excavations at Saqqara, les Annales du Service des antiquités, ou encore les Temples immergés de la Nubie sont les principaux titres de cette production.*

*La crise de Suez de 1956 obligea l'IFAO à limiter ses activités ; sous l'impulsion de Serge Sauneron, directeur de 1969 à sa mort (accidentelle) en 1976, et de ses successeurs, il sut cependant retrouver sa place dans la recherche scientifique en Égypte. De nombreux chantiers ont été récemment ouverts, qui offrent de nouvelles pers-*

*pectives sur l'histoire de l'Égypte : ainsi dans les Oasis, à Douch (depuis 1976) et Balat (depuis 1977) ; dans la banlieue du Caire, à Fostat (depuis 1985) ; à la périphérie du Fayoum, à Tebtynis (depuis 1988) ; ou encore tout récemment en Alexandrie et à Abou Rawash (depuis 1995)."*

**2 - LE CADRE STATUTAIRE.** L'Institut français d'archéologie orientale du Caire constitue, au sens de l'article 37 de la loi du 26 janvier 1984, une école française à l'étranger. De par le décret du 5 mai 1988, il a le statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), comparable à bien des égards à celui des Écoles françaises de Rome et d'Athènes.

Aux termes de ce décret, l'institut a pour mission d'entreprendre et de favoriser toutes les recherches et fouilles relatives aux cultures et civilisations qui se sont succédé en Égypte.

Il accueille des membres répartis en une section d'études égyptologiques et papyrologiques et une section d'études coptes et arabo-islamiques, et peut admettre des membres à titre étranger. Il accueille également des boursiers et reçoit, pour des missions temporaires, des chercheurs et des enseignants. Enfin, le directeur de l'institut peut inviter des personnalités susceptibles de conseiller ses membres, de participer aux programmes scientifiques, aux fouilles, aux colloques et aux séminaires qu'il organise.

L'IFAO est dirigé par un directeur, assisté d'un conseil scientifique, et administré par un conseil d'administration.

Le directeur de l'institut est nommé par décret pris sur le rapport du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur, après avis du Conseil d'administration de l'institut et consultation de son Conseil scientifique. Il est choisi sur deux listes de deux ou trois noms, établies respectivement par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et par une commission constituée de membres du Conseil national des universités. Le mandat du directeur est d'une durée de cinq ans, renouvelable une fois.

Le directeur est secondé par un directeur des études, un adjoint aux publications et un conservateur de bibliothèque. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable une fois (si le conservateur appartient au corps scientifique des bibliothèques, le mandat est de six ans, renouvelable une fois).

**3 - L'IFAO AUJOURD'HUI.** L'actuel directeur de l'IFAO a été nommé en 1989. Comme tous ses prédécesseurs, il est spécialiste d'égyptologie.

L'équipe de direction est composée de trois personnes : le directeur, le directeur des études et l'agent comptable.

En matière de personnel, l'institut compte 16 emplois de fonctionnaires détachés pour le personnel métropolitain et 113 emplois pour le personnel de statut local. Il s'y ajoute 50 vacataires permanents.

L'IFAO accueille 6 membres scientifiques français et 2 membres étrangers. Lors du recrutement, ils doivent être titulaires de l'agrégation ou d'un doctorat. Les membres français passent quatre années à l'institut (statutairement, ils sont nommés pour une durée d'un an, renouvelable trois fois) ; ils reçoivent un traitement. Les membres étrangers y restent deux ans (exceptionnellement trois) ; ils sont pris en charge par leur pays. Le nombre de membres de la section d'études coptes et arabo-islamiques est au moins égal au tiers de l'effectif des membres.

L'IFAO accorde une vingtaine de mensualités de bourses chaque année, d'un montant de 5 000 F. Il accueille ainsi 15 à 20 boursiers, français ou étrangers.

Enfin, l'institut reçoit chaque année une cinquantaine d'universitaires et chercheurs en mission, pour une durée d'un ou deux mois.

L'archéologie reste la vocation première de l'IFAO, qui intervient sur tout le territoire égyptien, organisant ses propres fouilles auxquelles divers organismes et chercheurs sont associés. Il est ainsi le promoteur d'une trentaine de chantiers, pour un total de cinquante programmes. Il fournit également l'encadrement institutionnel et l'aide tech-

nique nécessaires aux fouilles françaises en Égypte. Pour assurer la documentation des travaux en cours, l'IFAO dispose d'un atelier de photographie, d'un atelier de dessin et d'un service de topographie ; il a aussi son propre laboratoire de restauration.

Outre les services techniques liés à l'archéologie, l'IFAO possède une bibliothèque de plus de 70 000 volumes et un service d'archives (où sont conservés photographies, cartes et plans). Le service des publications et l'imprimerie contribuent à la diffusion des recherches.

L'implantation de l'IFAO, dans le palais Mounira, en plein centre du Caire, est aujourd'hui un élément important de son identité. Les bâtiments, anciens et modernes, totalisent 5 700 m<sup>2</sup>. Les membres n'y sont pas logés, ce qui les encourage à s'insérer dans la société égyptienne. En revanche, l'institut assure l'hébergement et la restauration des boursiers et des chercheurs en mission, dans ses nouveaux bâtiments.

### III - CHIFFRES-CLÉS

#### 1 - LES MEMBRES, BOURSIERS ET CHERCHEURS EN MISSION.

##### Les membres

|  | 1991        | 1992        | 1993        | 1994        | 1995     | 1996        | 1997        | 1998     |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------------|-------------|----------|
| <b>Section d'études égyptologiques</b>             |             |             |             |             |          |             |             |          |
| 1ère année   | -           | 1+1*        | 1+1*        | 1           | 1        | 1+1*        | 1           | 2        |
| 2ème année   | 1           | -           | 1+1*        | 1+1*        | 1        | 1           | 1+1*        | 1        |
| 3ème année   | 2           | 1           | -           | 1+1*        | 1        | 1           | 1           | 1        |
| 4ème année   | 1+1*        | 2           | 1           | -           | 1        | 1           | 1           | 1        |
| <b>Section d'études coptes et arabo-islamiques</b> |             |             |             |             |          |             |             |          |
| 1ère année   | 1+1*        | -           | 2           | -           | -        | -           | 2           | -        |
| 2ème année   | -           | 1+1*        | -           | 2           | -        | -           | -           | 2        |
| 3ème année   | 1           | -           | 1           | -           | 2        | -           | -           | -        |
| 4ème année   | -           | 1           | -           | 1           | -        | 2           | -           | -        |
| <b>Total</b>                                       | <b>6+2*</b> | <b>6+2*</b> | <b>6+2*</b> | <b>6+2*</b> | <b>6</b> | <b>6+1*</b> | <b>6+1*</b> | <b>6</b> |

\*à titre étranger

##### Les membres : évolution des candidatures et des admissions

|                  | Candidats |           | Membres |
|------------------|-----------|-----------|---------|
|                  | Français  | Étrangers |         |
| <b>1993-1994</b> | 9         | 1         | 3+1     |
| <b>1994-1995</b> | 2         | -         | 1       |
| <b>1995-1996</b> | 4         | -         | 1       |
| <b>1996-1997</b> | 1         | 1         | 1+1     |
| <b>1997-1998</b> | 18*       | -         | 3       |

\*Cette brusque augmentation du nombre de candidats est le résultat tangible des initiatives récentes de l'IFAO pour la promotion des études arabo-islamiques.

## Les boursiers

|                  | Candidats | Mensualités demandées | Boursiers | Mensualités obtenues |
|------------------|-----------|-----------------------|-----------|----------------------|
| <b>1993-1994</b> | 21        | 35                    | 21        | 35                   |
| <b>1994-1995</b> | 15        | 21                    | 15        | 21                   |
| <b>1995-1996</b> | 17        | 23                    | 17        | 23                   |
| <b>1996-1997</b> | 17        | 24                    | 17        | 24                   |
| <b>1997-1998</b> | 17        | 17                    | 17        | 17                   |

Le montant d'une mensualité est de 5 000 F

## Les missions

|                  | Universitaires et chercheurs français | Universitaires et chercheurs étrangers* |
|------------------|---------------------------------------|---|
| <b>1994-1995</b> | 45                                    | 7                                       |
| <b>1995-1996</b> | 50                                    | 4                                       |
| <b>1996-1997</b> | 61                                    | 5                                       |
| <b>1997-1998</b> | 44                                    | 5                                       |

\*Ces effectifs ne comportent pas d'universitaires ou chercheurs égyptiens

## 2 - LES PERSONNELS.

## Répartition par support budgétaire

| Employeur                          | Type d'emploi | Catégories d'emplois |           |           | Total      |
|------------------------------------|---------------|----------------------|-----------|-----------|------------|
|                                    |               | A                    | B         | C/D/G     |            |
| État                               | Statutaires   | 14                   | 2         |           | 16         |
| Établissement (ressources propres) | Permanents    | 3                    | 12        | 97        | 112        |
|                                    | Vacataires    | 40                   |           |           | 40         |
| Grands organismes (IRD, CNRS)      |               | 1                    |           |           | 1          |
| <b>Total</b>                       |               | <b>58</b>            | <b>14</b> | <b>97</b> | <b>169</b> |

## Répartition du personnel statutaire par fonction

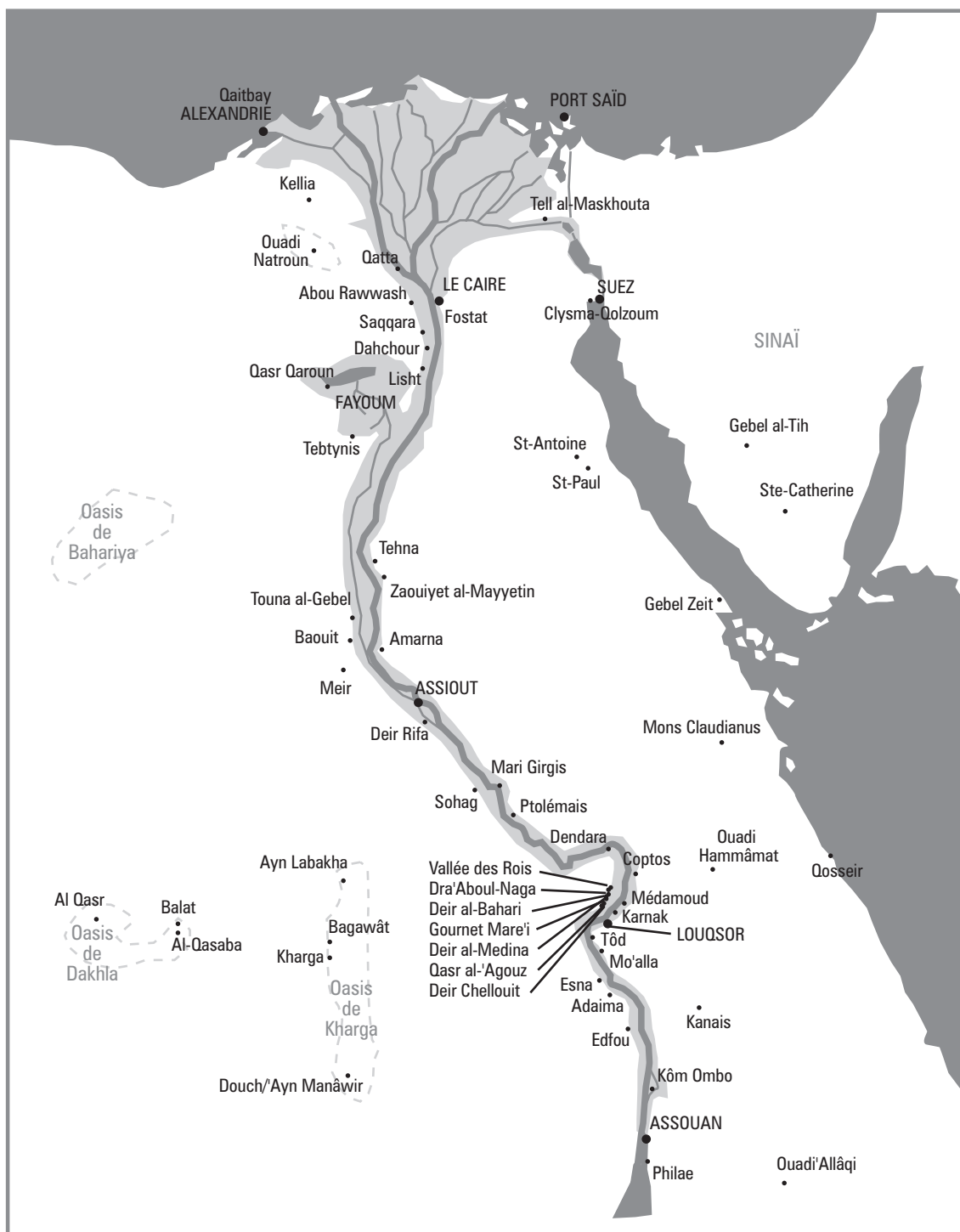
|                                 | Catégories d'emplois |          |          | Total     |
|---------------------------------|----------------------|----------|----------|-----------|
|                                 | A                    | B        | C/D/G    |           |
| Administration générale         | 2                    | -        | -        | 2         |
| Gestion financière et comptable | 1                    | 1        | -        | 2         |
| Documentation/bibliothèque      | 2                    | -        | -        | 2         |
| Relations scientifiques         | 1                    | -        | -        | 1         |
| Archéologie                     | 1                    | -        | -        | 1         |
| Céramologie                     | 1                    | -        | -        | 1         |
| Architecture/topographie        | 2                    | -        | -        | 2         |
| Restauration                    | 1                    | -        | -        | 1         |
| Photographie                    | 1                    | 1        | -        | 2         |
| Publications/imprimerie         | 2                    | -        | -        | 2         |
| Recherche (ORSTOM)              | 1                    | -        | -        | 1         |
| <b>Total</b>                    | <b>15</b>            | <b>2</b> | <b>0</b> | <b>17</b> |

## Répartition du personnel local par fonction

|                                 | Catégories d'emplois |           |           | Total      |
|---------------------------------|----------------------|-----------|-----------|------------|
|                                 | A                    | B         | C/D/G     |            |
| Administration générale         | 2                    | 2         | 2         | 6          |
| Gestion financière et comptable | 1                    | 1         | 2         | 4          |
| Architecture/dessin             | 6                    | 2         | 4         | 12         |
| Imprimerie                      | 4                    | 4         | 40        | 48         |
| Bibliothèque                    | 1                    | 1         | 1         | 3          |
| Publications                    | 1                    | 1         | 2         | 4          |
| Informatique                    | 1                    | 1         | -         | 2          |
| Chantiers                       | 27                   | -         | 2         | 29         |
| Gardiens (IFA0 et chantiers)    | -                    | -         | 19        | 19         |
| Jardin                          | -                    | -         | 3         | 3          |
| Photographie                    | -                    | -         | 4         | 4          |
| Logistique                      | -                    | -         | 18        | 18         |
| <b>Total</b>                    | <b>43</b>            | <b>12</b> | <b>97</b> | <b>152</b> |

### 3 - LES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES.

**Carte des chantiers de fouilles**



*Carte établie d'après la plaquette de présentation de l'IFAO.*

## Les chantiers archéologiques

| Chantiers                | Partenaires                               | 1993       | 1994         | 1995         | 1996         | 1997         | Fin  | Publication                    |
|--------------------------|---|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------|--------------------------------|
| Adajima                  | IFAO-MAE-CNRS                             | 49 379     | 35 340       | 40 952       | 45 347       | 43 185       |      | en cours*                      |
| Abou Rawash              | IFAO-Univ.Genève-FNRS suisse - CSA        | 2 000      | 4 800        | 3 500        | 4 800        | 5 000        |      | en cours*                      |
| Ain Labakha              | IFAO-CSA                                  | 2 048      |              |              |              |              | 1993 | en cours*                      |
| Alexandrie               | IFAO-MAE-CNRS + partenaires privés        | 40 000     | 1 260 000    | 2 405 654    | 3 258 880    | 3 675 881    |      | en cours* (4 vol. parus)       |
| Balat                    | IFAO                                      | 210 377    | 237 465      | 108 263      | 134 748      | 153 836      |      | en cours* (4 vol. parus)       |
| Deir Al Bahari           | IFAO-Insitut arch. polonais               | 15 089     |              | 4 894        |              | 10 915       |      | en cours*                      |
| Deir El Medina           | IFAO                                      | 14 300     | 21 408       | 16 419       | 21 143       | 15 976       |      | en cours (+ de 20 vol. parus)  |
| Dendera                  | IFAO-Institut arch.polonais               | 23 573     | 30 153       | 70 798       | 34 344       | 108 380      |      | en cours* (+ de 15 vol. parus) |
| Douch                    | IFAO                                      | 157 012    | 151 941      | 168 952      | 154 820      | 183 282      |      | en cours*(6 vol. parus)        |
| Istabl Antar             | IFAO                                      | 80 290     | 85 350       | 92 309       | 86 790       | 92 530       |      | en cours*                      |
| Karnak-Nord (arch.)      | IFAO                                      | 16 268     | 28 578       | 25 728       | 26 413       | 21 781       | 1997 | en cours*                      |
| Karnak-Nord (Moyen Emp.) | IFAO                                      | 41 723     | 27 110       | 43 617       | 30 425       | 40 632       |      | en cours*(8 vol. parus)        |
| Karnak C. Franco         | CNRS-MAE-IFAO                             |            |              |              |              |              |      | en cours*(4 + 11 vol. parus)   |
| Al-Oala'a                | IFAO                                      |            |              |              |              |              |      | en cours*(2 vol. parus)        |
| Mons Claudianus          | IFAO-Univ.Liverpool,Copenhague,FNRS belge | 43 018     |              |              |              |              | 1993 | en cours*(1 vol. paru)         |
| Désert Oriental          | IFAO-Elf Aquitaine                        |            |              |              |              |              | 1992 | en cours*(1 vol. paru)         |
| Al-Zerqua                | IFAO-CNRS-MAE-Univ. Paris IV              | 20 000     | 20 000       | 26 520       | 20 000       | 20 000       |      | en cours*(3 vol. parus)        |
| Sainte-Catherine         | IFAO                                      |            |              | 5 820        |              | 1 522        |      | en cours*                      |
| Soudan                   | MAE-IFAO                                  |            |              |              | 10 000       | 10 000       |      | en cours*                      |
| Tebtynis                 | IFAO-Univ.Milieu                          | 24 414     | 25 500       | 24 947       | 25 500       | 24 500       |      | en cours*                      |
| <b>TOTAL FF</b>          |   | 739 490,45 | 1 927 645,77 | 3 038 372,52 | 3 853 209,20 | 4 407 421,27 |      |                                |
| <b>TOTAL EURO</b>        |   | 112 734,59 | 293 867,70   | 463 196,96   | 587 417,96   | 671 907,04   |      |                                |

\* des rapports préliminaires sont publiés à la fin de chaque campagne.



## 4 - LA BIBLIOTHÈQUE.

|   | 1991-1992                                    | 1995-1996  |
|---|--|--|
| <b>Nombre de volumes</b>                            |  | 70 000 volumes   |
| dont entrées dans l'année                           |  | 1 107 volumes  |
| dont acquisitions                                   |  | 686 volumes  |
| dont échanges                                       |  | 421 volumes  |
| <b>Nombre total de périodiques vivants (titres)</b> |  | 300  |
| <b>Proportion des ouvrages en libre accès</b>       |  | Tous, pour les membres de l'IFAO,<br>les chercheurs associés égyptiens,<br>les chercheurs en mission,<br>les participants aux programmes<br>de l'institut et les boursiers.<br>Restreint, pour les personnes extérieures,<br>aux professeurs d'université. |
| <b>Nombre de prêts</b>                              |  | Aucun  |
| <b>Nombre de communications sur place</b>           |  | 100/jour   |
| <b>Nombre total de lecteurs inscrits</b>            |  | 132 extérieurs (+ chercheurs et<br>chercheurs associés)  |
| <b>Nombre de semaines d'ouverture par an</b>        |  | 48   |
| <b>Nombre d'heures d'ouverture par semaine</b>      |  | 28 heures  |
| <b>Personnels professionnels</b>                    |  | 2  |
| <b>Personnels permanents non professionnels</b>     |  | 2  |
| <b>Personnels occasionnels</b>                      |  | 1  |
| <b>Montant total des dépenses</b>                   | 1991 : 250 742,90 FF<br>1992 : 261 696,67 FF | 1995 : 815 936,07 FF<br>1996 : 1 247 666,23 FF   |
| <b>Total des surfaces occupées</b>                  | 437  | 650  |
| <b>Nombre de places assises</b>                     |  | 12   |

. les collections : 70 000 volumes, dont 600 titres de périodiques (morts et vivants). Deux fonds principaux : fonds égyptologique (égyptologie, papyrologie, copte, byzantin, antiquités classiques, orient ancien) et fonds arabe.

. les personnels : un conservateur (bibliothécaire et égyptologue), un bibliothécaire adjoint (arabisant et responsable du fonds arabe), un responsable de la salle de lecture, une employée pour la saisie.

. les lecteurs (extérieurs à l'IFAO) : universitaires et chercheurs égyptiens, chercheurs d'autres organismes étrangers travaillant en Égypte (CEDEJ, DEAC, instituts et missions archéologiques non égyptiennes), membres du Conseil suprême des antiquités de l'Égypte, étudiants et étrangers en thèse, chercheurs en mission en Égypte.

## 5 - LES PUBLICATIONS.

| <b>Bilan des périodiques et collections fin 1997</b> |  |
|--|--|
| <b>Périodiques</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. <i>BIFAO</i> (Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale) = 96 numéros annuels</li> <li>. <i>Anisl</i> (Annales islamologiques) = 31 numéros annuels</li> <li>. <i>BCAI</i> (Bulletin critique des Annales islamologiques) = 12 numéros annuels</li> <li>. <i>CAI</i> (Cahier des Annales islamologiques) = 16 numéros</li> <li>. <i>CCE</i> (Cahier de la céramique égyptienne) = 5 numéros</li> <li>. <i>BCEg</i> (Bulletin de la céramique égyptienne) = 20 numéros</li> <li>. <i>BIA</i> (Bulletin d'information archéologique)</li> </ul>   |
| <b>Collections</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>. <i>RCEA</i> (Répertoire chronologique d'épigraphie arabe) = 18 titres</li> <li>. <i>BdE</i> (Bibliothèque d'études) = 118 titres</li> <li>. <i>Bigén.</i> (Bibliothèque générale) = 20 titres</li> <li>. <i>RAPH</i> (Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire) = 32 titres</li> <li>. <i>MIFAQ</i> (Mémoires de l'IFAQ) = 111 titres</li> <li>. <i>MMAF</i> (Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française) = 32 titres</li> <li>. <i>TAEI</i> (Textes arabes et études islamiques) = 35 titres</li> <li>. <i>BEC</i> (Bibliothèque d'études coptes) = 15 titres</li> <li>. <i>DFIFAQ</i> (Documents de fouilles de l'IFAQ) = 33 titres</li> <li>. <i>FIFAQ</i> (Fouilles de l'IFAQ) = 37 titres</li> <li>. <i>FFP</i> (Fouilles franco-polonaises) = 3 titres</li> <li>. <i>PIFAQ</i> (Publications) = 8 titres</li> <li>. <i>Temples ptolémaïques et romains</i> : Deir Chelouit - Dendera - Edfou - El Qalaa - temples d'Esna = 17 titres</li> <li>. <i>Voyageurs occidentaux en Égypte</i> = 26 titres</li> <li>. <i>Études urbaines</i> : sur le Caire et sur les pays musulmans autour de la Méditerranée = 5 titres</li> <li>. <i>TTAQ</i> (Textes et traductions d'auteurs orientaux) = 20 titres</li> </ul> |

## 6 - LA SITUATION IMMOBILIÈRE.

|  |                 |
|--|-----------------|
| <b>Total des surfaces non bâties en m2</b> | <b>6 309,71</b> |
| <b>Total des surfaces bâties en m2</b>     | <b>3 529</b>    |
| <i>dont surfaces louées</i>                | <i>0</i>        |
| <b>Surfaces bâties en m2 utiles</b>        |                 |
| Direction                                  | 107             |
| Services administratifs                    | 360             |
| Enseignement et recherche                  | 501             |
| Laboratoires                               | 437             |
| Ateliers                                   | 195             |
| Bibliothèque                               | 437             |
| Publications                               | 664             |
| Chambres                                   | 348             |
| Restauration (hôtellerie, nourriture)      | 137             |
| Logements de fonction                      | 397             |
| Imprimerie                                 | 957             |
| Magasins                                   | 569             |
| Réception                                  | 600             |
| <b>Total</b>                               | <b>5 709</b>    |

## 7 - LA SITUATION FINANCIÈRE (d'après les comptes financiers).

## Ressources et recettes (en Francs)

|                                    | 1994                 | 1995                 | 1996                 |
|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Subventions de l'État (MEN)</b> |                      |                      |                      |
| . Salaires                         | 11 031 137,71        | 11 781 538,05        | 9 568 000,00         |
| . Salaires locaux                  | 5 763 011,04         | 26 096 293,40        | 6 200 000,00         |
| . Fonctionnement                   | 2 425 213,41         | 2 260 918,27         | 235 962,74           |
| . Équipement recherche             | 1 428 731,76         | 1 276 566,32         | 629 937,26           |
| . Équipement enseignement          | 66 000,00            | 66 000,00            | 123 000,00           |
| . Maintenance                      |                      | 940 000,00           | 1 436 000,00         |
| . Constructions                    | -385 287,94          | 6 052 030,22         | 840 000,00           |
| <b>Total</b>                       | <b>20 328 805,98</b> | <b>47 533 346,26</b> | <b>21 532 900,00</b> |
| <b>Subventions privées</b>         |                      | <b>2 730 955,41</b>  | <b>367 000,00</b>    |
| <b>Divers</b>                      |                      |                      |                      |
| . Produits financiers              | 1 091 122,26         | 1 431 499,71         | 604 789,63           |
| . Travaux études (publications)    | 560 659,78           | 1 532 059,80         | 734 662,50           |
| . Ventes activités annexes         | 18 218,36            | 44 548,44            | 117 788,48           |
| . Produits exceptionnels           | 2 531,80             | 18 874,67            | 51 955,06            |
| <b>Total</b>                       | <b>1 672 532,20</b>  | <b>3 026 982,62</b>  | <b>1 509 195,67</b>  |
| Variation de stocks                | -1 213 770,01        | -909 267,54          | 1 127 141,96         |
| Produits des cessions d'actifs     | 39 781,00            | 3 000,00             | 139 649,20           |
| Provisions pour charges            |                      | 9 000 000,00         |                      |
| Amortissement des immobilisations  |                      |                      | 455 059,45           |
| Prélèvement sur les réserves       | 3 198 119,29         |                      | 2 010 790,19         |
| <b>Total général</b>               | <b>24 025 468,46</b> | <b>62 325 016,75</b> | <b>27 141 736,47</b> |

## Dépenses de fonctionnement

|   | 1994                 | 1995                 | 1996                 |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Infrastructures</b>                  |                      |                      |                      |
| . Bâtiments et installations techniques | 144 643,96           | 155 827,01           | 222 415,93           |
| . Nettoyage                             | 24 928,89            | 49 232,37            | 39 775,03            |
| . Gardiennage                           | 11 977,10            | 25 955,72            | 27 639,90            |
| . Chauffage et climatisation            | 12 867,00            | 10 838,30            | 16 890,00            |
| . Autres                                | 1 698 967,04         | 11 217 476,20        | 3 006 199,27         |
| <b>Total</b>                            | <b>1 893 383,99</b>  | <b>11 459 329,60</b> | <b>3 312 920,13</b>  |
| <b>Autres charges isolées</b>           |                      |                      |                      |
| . Reprographie                          |                      |                      |                      |
| . Techniques audiovisuelles             |                      |                      |                      |
| . Documentation - IST                   | 10 935,21            | 9 568,62             | 19 291,80            |
| . Télécommunications                    | 125 506,92           | 249 243,48           | 81 466,72            |
| . Courrier - Affranchissement           | 45 306,51            | 58 737,70            | 89 499,81            |
| . Achat de matériel scientifique        | 221 879,48           | 221 312,60           | 459 871,49           |
| <b>Total</b>                            | <b>403 628,12</b>    | <b>538 862,40</b>    | <b>650 129,82</b>    |
| <b>Charges non isolées</b>              |                      |                      |                      |
| . Impôts et taxes                       | <b>15 217,03</b>     | <b>16 637,73</b>     | <b>19 243,47</b>     |
| <b>Personnel</b>                        |                      |                      |                      |
| . Français                              | 11 031 137,71        | 11 140 973,55        | 10 834 014,35        |
| . Égyptien                              | 4 145 192,06         | 4 319 000,74         | 4 787 139,43         |
| <b>Total</b>                            | <b>15 176 329,77</b> | <b>15 459 974,29</b> | <b>15 621 153,78</b> |
| <b>Missions - Bourses - Prestations</b> | <b>1 771 008,16</b>  | <b>2 548 414,09</b>  | <b>3 383 224,44</b>  |
| <b>Indemnités</b>                       |                      |                      |                      |
| . Colloques                             | 10 935,21            | 57 434,15            | 79 248,40            |
| . Enseignement - Formation              | 35 886,08            | 6 062,35             | 26 715,17            |
| <b>Total</b>                            | <b>46 821,29</b>     | <b>63 496,50</b>     | <b>105 963,57</b>    |
| <b>Total général</b>                    | <b>19 306 388,36</b> | <b>30 086 714,61</b> | <b>23 092 635,21</b> |



## I - LA DIRECTION ET LES CONSEILS

Le gouvernement est confié aux trois rouages traditionnels que sont le directeur, le Conseil d'administration et le Conseil scientifique.

La réalité institutionnelle est des plus simples : l'IFAO est effectivement placé sous la responsabilité sans partage de son directeur. Chargé de représenter l'établissement, de préparer et d'exécuter les délibérations du Conseil d'administration, investi de l'autorité sur les personnels, ordonnateur des recettes et dépenses, le directeur ne peut se voir imposer ses collaborateurs. Il donne en effet au ministre son avis tant sur le choix des directeurs des études, adjoint aux publications et conservateur de la bibliothèque, que sur la nomination de l'agent comptable.

La notion d'équipe de direction manque quelque peu de contenu, comme le note d'ailleurs le directeur lui-même, dans sa note de perspective, qui admet le risque d'un certain "flou dans la définition et la répartition des tâches", notamment entre le directeur des études et l'agent comptable. Le poste de secrétaire général, qui existait jusqu'à la mise en place des statuts de 1988 et qui était occupé par un administratif, a disparu de l'organigramme. Cette suppression a été compensée par la création d'un directeur des études. Celui-ci, étant enseignant-chercheur (comme à l'École française de Rome où s'est déroulé un processus identique), assure la responsabilité de la section arabo-islamique, tandis que la responsabilité de la gestion administrative a été transférée à l'agent comptable. Les dimensions réduites de l'équipe de l'agent comptable semblent cependant suffisantes pour les tâches à assurer.

Il serait mal venu de s'étonner de cette situation. C'est la conséquence normale de la concentration du pouvoir voulue par les autorités de tutelle, il y a dix ans, à la fois pour rendre à l'institution le dynamisme qu'elle avait manifestement perdu et pour rétablir les liens malheureusement relâchés, après la nationalisation du Canal de Suez, tant avec l'Égypte qu'avec ses intellectuels ; les résultats ont été bénéfiques à l'institution. La question de savoir si le dispositif institutionnel survivra à une décennie marquée par la forte personnalité du directeur n'est pas originale, comme le prouvent d'autres institutions, mais elle est prématurée. La réponse ne pourra être donnée qu'au vu des résultats de la gestion du successeur de l'actuel directeur, dont le mandat se termine en 1999. A cet égard, la situation de l'IFAO n'est pas différente de celle rencontrée lors des évaluations des Écoles françaises de Rome et d'Athènes.

L'IFAO est statutairement doté de deux conseils : le Conseil d'administration et le Conseil scientifique. Ces instances ont des effectifs importants, puisqu'elles comptent respectivement vingt et dix-huit personnes pour la gestion d'un organisme qui ne regroupe lui-même qu'une vingtaine d'agents métropolitains. Cela ne se traduit heureusement ni par l'absentéisme ni par l'absence de débats (notamment au Conseil scientifique). Mais la quasi-identité des effectifs du gouvernement et des personnels souligne, si besoin en était, le caractère artificiel d'une technique qui entend soumettre à un moule unique tous les établissements régis par la même loi. Ce constat est d'ailleurs souligné par le fait que si, conformément à l'article 10 du décret de 1988, membres et personnels ATOS sont bien représentés au Conseil d'administration, la désignation de ces deux élus repose sur des bases juridiques pour le moins imprécises ; elle devait être définie en effet par le règlement intérieur, lequel, dix ans après la promulgation du texte constitutif, n'a toujours pas dépassé l'état de projet.

LE GOUVERNEMENT  
ET  
LA GESTION

Le Conseil scientifique joue un rôle important. Il assiste le directeur pour l'élaboration des orientations générales et des programmes de l'institut, pour la conduite, la coordination et la publication des recherches qui s'y poursuivent. Il comprend :

- six membres de droit : le directeur général des Enseignements supérieurs et de la recherche, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le directeur général des Relations culturelles au ministère des Affaires étrangères, le directeur chargé des Sciences de l'homme et de la société au CNRS, le directeur de l'institut et le directeur des études ;

- douze personnalités scientifiques, choisies en raison de leurs compétences dans les domaines correspondant aux missions de l'établissement ;

- un représentant élu des membres de l'IFAO ;

- un ancien membre ayant quitté l'institut depuis moins de cinq ans.

## II - LES PERSONNELS

L'institut compte :

- 16 emplois d'agents fonctionnaires détachés (dont un emploi est pourvu par un agent contractuel) ;

- 6 emplois de membres (auxquels s'ajoutent deux membres à titre étranger dont les salaires sont fournis par leur pays) ;

- 113 emplois locaux.

En outre, le directeur de l'IFAO a recruté un certain nombre de vacataires, dont certains sont permanents : 16 au siège de l'institut, 6 (chercheurs/architectes) sur les chantiers, et 28 au titre du Centre d'études d'Alexandrie.

La situation des **personnels métropolitains** est régie par les textes réglementaires à portée nationale, que l'IFAO applique au contexte qui lui est propre. L'adaptation est dans l'ensemble bonne et le seul problème ne semble pas d'ordre quantitatif, même si, depuis 1995, l'IFAO demande, compte tenu de leur importance dans le développement technique et scientifique, deux postes budgétaires supplémentaires, destinés respectivement à un informaticien et à un bibliothécaire arabisant. Il existe en revanche un problème de fond : celui de la mobilité de ces personnels.

Il est très difficile pour les membres de trouver un emploi approprié à leur savoir et à leur expérience au terme de leur séjour égyptien. La difficulté est plus grande encore pour les autres agents détachés à l'institut, pour lesquels il conviendrait à l'évidence de prévoir un emploi lors du retour en métropole, peut-être dans le cadre d'un mouvement national. Il existe une contradiction évidente entre l'engouement officiel (politique et médiatique) pour l'égyptologie et l'absence totale de garanties en matière de débouchés métropolitains offertes à ses acteurs essentiels.

La situation des **personnels de recrutement local**, qui bénéficient de contrats à durée déterminée, ne soulève pas de problèmes particuliers. L'application des conventions collectives (le régime est conforme à celui des fonctionnaires de l'Éducation nationale), les règles d'avancement, mais aussi la formation professionnelle dispensée par les agents métropolitains (notamment dans les laboratoires d'accueil de l'IFAO : restauration, dessin, PAO, informatique), ainsi que le fait de pouvoir accéder à des postes de responsabilité, expliquent la bonne ambiance qui règne dans cette catégorie de personnels au Caire, au contraire de ce qui a été constaté dans d'autres écoles françaises de la Méditerranée.

Depuis le 1er janvier 1990, l'État égyptien a assis une cotisation d'assurance maladie obligatoire sur les employeurs étrangers ; l'IFAO s'y est conformé, mais continue à assurer une prise en charge directe des soins médicaux et chirurgicaux de ses employés. Cette attention n'est pas étrangère à l'attachement de ces personnels à l'institut.

Depuis la signature du protocole de 1968 sur "les modalités administratives et financières concernant l'accord de coopération culturelle et scientifique" signé entre la République Arabe Unie et la France, un protocole plus précis relatif à l'IFAO a été conclu. Ceci s'accompagne de bonnes relations que l'institut entretient avec l'administration

égyptienne, notamment avec les services égyptiens travaillant avec l'étranger (douanes, ministères de l'Intérieur ou du Travail et des assurances sociales) ; un agent de haut niveau est affecté en permanence, et à plein temps, à ces activités de relations publiques, toutes à la fois indispensables et efficaces.

### III - L'INFRASTRUCTURE

Les dix dernières années ont été mises à profit pour entreprendre la modernisation de l'établissement. Le palais Mounira a été entièrement rénové et adapté aux nouveaux enjeux de l'institut. Des locaux ont été construits pour installer des laboratoires (photographie, restauration, PAO), une cafétéria et des chambres d'hôtes. La bibliothèque a été restaurée et le fonds arabe est en cours d'aménagement dans de nouveaux espaces (aile Massignon).

Parallèlement à ces travaux de rénovation, l'informatisation a été développée dès 1992. Aujourd'hui, l'ensemble des services de l'Institut est en réseau (administration, chercheurs, laboratoires, imprimerie et service des publications). Le dernier chantier concerne la bibliothèque, pour laquelle les opérations sont en cours. Le branchement Internet a été lancé en 1996 ; tous les membres disposent du courrier électronique, et un site Internet a été mis en place au printemps 1998.

S'il n'est pas complètement réglé matériellement (des constructions supplémentaires doivent encore être financées par les budgets des Affaires étrangères et de l'Education nationale), le conflit immobilier franco-français est juridiquement terminé. Lors de l'achat de la Mounira en 1907, le directeur de l'IFAO avait en effet fait construire sur un terrain proche, avec le solde de la plus-value dégagée par la vente de l'emprise initiale, un bâtiment occupé durant près d'un demi-siècle par l'Ecole française de droit du Caire jusqu'à sa disparition lors des événements de 1956. En 1963, le ministère des Affaires étrangères y installa le Centre culturel mais, le service des domaines n'étant pas en mesure de déterminer avec précision qui de l'État français ou de l'IFAO était le véritable propriétaire des lieux, il s'abstint de payer un loyer. Le contentieux ainsi ouvert avec le ministère de l'Éducation nationale a duré jusqu'à ce qu'une formule juridique d'une subtile complexité soit arrêtée en 1991. La volonté de ne pas compromettre le financement de certaines activités des écoles françaises à l'étranger et surtout la ténacité du directeur de l'IFAO ont permis, malgré une estimation contestée de la valeur des biens par le cabinet choisi par l'ambassade, de déboucher sur une solution qui ne compromet pas les perspectives de développement de l'institut.

Au sein de l'IFAO, l'intendance générale est en charge des services comme les achats, la restauration, le gardiennage, le nettoyage, la gestion des chambres. Pour les chantiers, il est prévu, dans chaque cas, un responsable, ou intendant, dans le cadre d'une prévision des besoins définie suffisamment à l'avance.

### IV - LA GESTION FINANCIÈRE

Le contrat de développement pour les années 1996-1999 a été signé tardivement, en l'espèce le 11 octobre 1996, par le ministère de tutelle (Direction générale de la recherche et de la technologie) et l'IFAO. Il fait suite à un premier contrat (1991-1994), qui avait lui-même connu une révision à mi-parcours. L'année 1995, année de transition, avait connu une quasi-reconduction des subventions.

Le contrat de développement (1996-1999) comprend un document de politique scientifique qui détermine le champ et les partenaires de la recherche, et insiste sur un certain nombre d'axes prioritaires, en particulier :

- la mise à niveau des moyens documentaires ;
- de nouveaux locaux pour les archives scientifiques ;
- la numérisation et les réseaux informatiques ;
- le développement de la bibliothèque ;
- l'achèvement de la mutation technologique à l'imprimerie.

Par un contrat, le ministère de l'Éducation nationale s'est engagé à reconduire, au cours de chacune des années 1996-1999, en francs courants, la subvention accordée au titre de l'année 1996. L'établissement est autorisé à prélever un "bonus qualité/recherche" de 15 % maximum, pour des actions relevant du budget civil de recherche et de développement .

**1 - LE CONTRAT.** On trouvera ci-après le tableau des dotations contractuelles, au titre du premier contrat (1991-1994), et du deuxième contrat (1996-1999). Un certain nombre de questions peuvent être posées à cette occasion, en particulier sur la pertinence des grandes rubriques pour un institut comme l'IFAO.

**Les dotations contractuelles (en milliers de francs)**

|   | Infrastructure | Fonctionnement           |         | Équipement |                     | Vacations | Maintenance | Total  |
|---|----------------|--------------------------|---------|------------|---------------------|-----------|-------------|--------|
|   | TTC            | TTC                      |         | HT         |                     | TTC       | HT          |        |
|   |                | Crédits<br>scientifiques | Accueil |            | Moyens<br>de calcul |           |             |        |
| <b>Premier contrat quadriennal 1991-1994</b>  |                |                          |         |            |                     |           |             |        |
| <b>1991</b>                                   | 1 198          | 1 710                    | 224     | 66         | 200                 | 9 100     | 2 000       | 11 498 |
| <b>1992</b>                                   | 1 198          | 1 710                    | 224     | 66         | 400                 | 6 100     | 2 500       | 12 198 |
| <b>Révision à mi-parcours</b>                 |                |                          |         |            |                     |           |             |        |
| <b>1993</b>                                   | 1 198          | 1 710                    | 224     | 66         | 400                 | 6 100     | 1 800       | 11 498 |
| <b>1994</b>                                   | 1 198          | 1 710                    | 224     | 66         | 400                 | 6 100     | 1 200       | 10 898 |
| <b>Deuxième contrat quadriennal 1996-1999</b> |                |                          |         |            |                     |           |             |        |
| <b>1996</b>                                   | 1 580          | 2 000                    |         | 200        | 100                 | 6 200     | 300         | 10 300 |
| <b>1997</b>                                   | 1 500          | 2 150                    |         | 200        | 100                 | 6 250     | 300         | 10 500 |
| <b>Révision à mi-parcours</b>                 |                |                          |         |            |                     |           |             |        |
| <b>1998</b>                                   | 1 500          | 2 000                    |         | 200        | 100                 | 7 530     | 300         | 11 630 |
| <b>Évolution 1994-1996</b>                    |                |                          |         |            |                     |           |             |        |
|   | +302           | +66                      |         | -166       |                     | +100      | -900        | -598   |
|   | 25%            | +3,8%                    |         | -35,6%     |                     | +1,6%     | -75%        | -5,5%  |

Le contrat de développement couvre normalement les principales activités de l'IFAO, à l'exception des salaires et des indemnités pour le personnel métropolitain.

On peut s'interroger sur la raison des évolutions entre le premier et le deuxième contrat quadriennal : ni l'évolution de l'institut ou de ses programmes scientifiques, ni l'évolution de la Livre égyptienne, ne sauraient expliquer une réduction globale de - 5,5 %, ni une évolution contrastée (de + 25 % à - 75 %). Il semble bien que la forte réduction de la subvention du ministère de l'Éducation nationale pour l'exercice 1995, commune à l'ensemble des Ecoles françaises en Méditerranée, soit la seule explication des évolutions financières évoquées.

**2 - LES SUBVENTIONS.** Il est intéressant de suivre l'évolution des subventions perçues de 1992 à 1997 (incluant la dotation pour les salaires des personnels métropolitains) et de s'interroger sur la correspondance entre ces subventions et les prévisions du Contrat quadriennal.



|  | 1992              | 1993              | 1994              | 1995              | 1996              | 1997              |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| C/441-121<br>Chapitre 36.11.10<br>Personnel métropolitain        | 8 583 757         | 9 000 000         | 11 500 000        | 6 136 000         | 9 568 000         | 10 000 000        |
| C/441-122<br>Chapitre 36.11.50<br>Personnel local (vacations)    | 6 100 000         | 6 100 000         | 6 100 000         | 6 100 000         | 6 200 000         | 6 250 000         |
| <b>Total</b>   | <b>14 683 757</b> | <b>15 100 000</b> | <b>17 600 000</b> | <b>12 236 000</b> | <b>15 768 000</b> | <b>16 250 000</b> |
| C/441-123<br>Chapitre 66.71.50<br>Soutien de programmes          | 3 132 000         | 3 132 000         | 3 132 000         | 3 212 000         | 3 167 500         | 3 832 500         |
| C/441-124<br>Chapitre 66.71.50<br>Équipement<br>Moyens de calcul | 466 000           | 466 000           | 466 000           | 466 000           | 321 400           | 465 000           |
| <b>Total</b>   | <b>3 598 000</b>  | <b>3 598 000</b>  | <b>3 598 000</b>  | <b>3 678 000</b>  | <b>3 488 900</b>  | <b>4 297 500</b>  |
| C/441-125<br>Chapitre 66.72.50<br>Maintenance<br>Restauration    | 622 000           | 1 250 000         | 1 250 000         | 1 080 000         | 840 000           | 480 000           |
| <b>Total</b>   | <b>622 000</b>    | <b>1 250 000</b>  | <b>1 250 000</b>  | <b>1 080 000</b>  | <b>840 000</b>    | <b>480 000</b>    |
| <b>Total général</b>   | <b>18 903 757</b> | <b>19 948 000</b> | <b>22 448 000</b> | <b>16 994 000</b> | <b>20 096 900</b> | <b>21 027 500</b> |

**Évolution des subventions de 1992 à 1997**

| Année       | Montant des subventions | Évolution en %<br>année par année | Évolution en %<br>par rapport à 1992 |
|-------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| <b>1992</b> | 18 903 757              |                                   |                                      |
| <b>1993</b> | 19 948 000              | +5,52                             | +5,52                                |
| <b>1994</b> | 23 678 000              | +18,70                            | +25,26                               |
| <b>1995</b> | 16 840 600              | -28,88                            | -10,91                               |
| <b>1996</b> | 20 096 900              | +19,34                            | +6,31                                |
| <b>1997</b> | 21 027 500              | +4,63                             | +11,23                               |

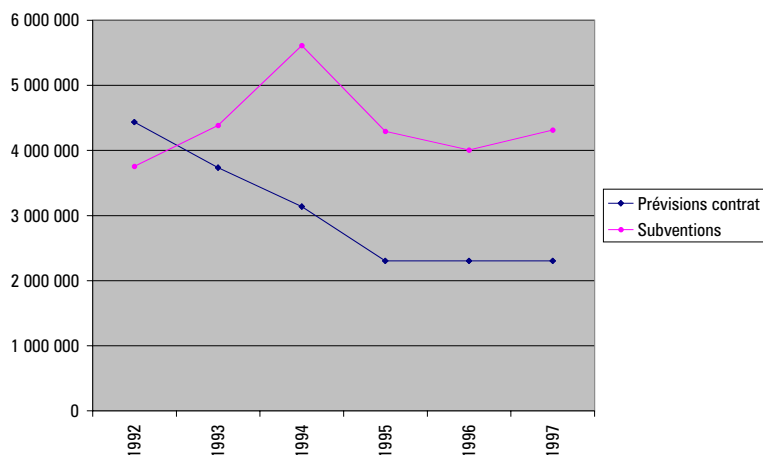
Il apparaît que, s’agissant des personnels locaux (rubrique “vacations” au titre du contrat, et chapitre 36-11.50 au titre des subventions), il y a une relative conformité entre ce qui était prévu dans le contrat et ce qui a été versé au titre des subventions.

S’agissant de “l’équipement”, si l’on constate une stricte correspondance entre le contrat et les subventions pour les années 1992, 1993 et 1994, on observe un léger accroissement des subventions en 1996 par rapport ce qui avait été prévu dans le nouveau contrat quadriennal, et une assez forte augmentation en 1997.

En revanche, s’agissant des “crédits scientifiques” et du fonctionnement en général (incluant la maintenance), la discordance apparaît forte entre le quadriennal et la réalité des subventions reçues, sans qu’une justification ait été donnée.

**Évolution des crédits scientifiques de 1992 à 1997**

|             | Prévisions contrat<br>(fonctionnement+<br>maintenance) | Subventions<br>(Soutien de<br>programmes +<br>maintenance) | Écart<br>Subventions/contrat | Évolution des subventions           |                               |
|-------------|--|--|------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
|             |  |  |                              | par rapport à<br>l'année précédente | par rapport à<br>l'année 1992 |
| <b>1992</b> | 4 434 000  | 3 754 000  | -680 000                     |                                     |                               |
| <b>1993</b> | 3 734 000  | 4 382 000  | +648 000                     | +16,73                              | +16,73                        |
| <b>1994</b> | 3 134 000  | 5 612 000  | +2 478 000                   | +28,07                              | +49,49                        |
| <b>1995</b> | 2 300 000  | 4 292 000  | +1 992 000                   | -23,52                              | +14,33                        |
| <b>1996</b> | 2 300 000  | 4 007 000  | +1 707 000                   | -6,64                               | +6,73                         |
| <b>1997</b> | 2 300 000  | 4 312 000  | +2 012 000                   | +7,61                               | +14,86                        |

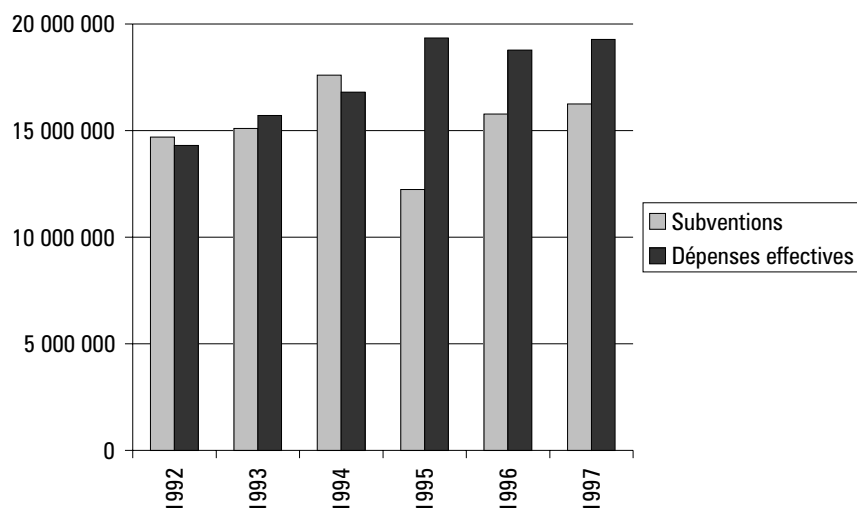


La baisse des crédits de maintenance inscrits au contrat quadriennal (- 33% en 1994 par rapport à 1992 et -75% en 1996 par rapport à 1994) est inexplicable. Les subventions ont été réduites, mais dans de moindres proportions !

**3 - LES COMPTES FINANCIERS.** Une analyse plus fine des subventions et des charges effectives de personnels montre également une dérive surprenante.

**Dépenses de personnel**

|             | Subventions | Dépenses effectives |
|-------------|-------------|---------------------|
| <b>1992</b> | 14 683 000  | 14 303 727          |
| <b>1993</b> | 15 100 000  | 15 704 918          |
| <b>1994</b> | 17 600 000  | 16 794 148          |
| <b>1995</b> | 12 236 000  | 19 332 435          |
| <b>1996</b> | 15 768 000  | 18 766 774          |
| <b>1997</b> | 16 250 000  | 19 276 286          |



L'année 1995 est tout à fait inquiétante, puisque la subvention a baissé de près d'un tiers (-30,48%) et qu'elle ne couvre plus les dépenses effectives (écart : -36,7%). En 1996 et 1997, la subvention retrouve le niveau de 1992 à 1994, mais l'écart reste élevé par rapport aux dépenses effectives (de l'ordre de -16%).

## I - LA SECTION D'ÉTUDES ÉGYPTOLOGIQUES ET PAPYROLOGIQUES

Les études égyptologiques, et en particulier les campagnes de fouilles qui leur sont associées, constituent l'activité-phare de l'IFAO. Leur prestige tient à leurs qualités propres, mais aussi à la longue tradition de la présence scientifique française en Egypte et à la fascination qu'exerce l'Égypte pharaonique sur l'imaginaire collectif. Les chantiers de fouilles de l'IFAO sont parmi les plus importants du pays. Choisis avec soin dans le but de combler les lacunes de la connaissance historique, ils livrent des informations de premier ordre sur un vaste espace qui couvre la vallée du Nil et s'étend jusqu'aux oasis et aux confins du désert. Par l'ampleur de ses travaux et la qualité de ses publications, l'IFAO occupe une place de première importance dans la diffusion des plus récentes découvertes archéologiques. Il jouit d'une réelle influence dans la communauté archéologique internationale.

**1 - LES MEMBRES OU ASSIMILÉS.** Les membres de la section d'études égyptologiques et papyrologiques sont admis à l'IFAO à la condition d'être agrégés ou docteurs. Nommés pour quatre ans, ils sont tenus de résider au Caire. Leur apprentissage de l'arabe parlé est recommandé et vivement encouragé par la direction, ce qui paraît une excellente disposition.

Au cours de leur séjour en Egypte, ils participent aux travaux scientifiques de l'institut, et sont en particulier très présents sur les chantiers de fouilles. Très motivés, pleinement satisfaits de leurs conditions de vie et de travail, ils sont en revanche inquiets de leurs perspectives de retour en France. L'Université et le CNRS sont pour eux des débouchés naturels, mais incertains. Il est, dans ce contexte, permis de déplorer qu'il n'y ait pas d'information organisée sur le suivi des anciens membres.

**2 - LES PROGRAMMES EN COURS.** Les programmes de cette section représentent, statutairement, les deux tiers des activités scientifiques de l'Institut français d'archéologie orientale. Ils ont été regroupés en quatre thèmes majeurs qui permettent de couvrir l'ensemble des civilisations qui se sont succédé en Égypte, de la Préhistoire jusqu'à la fin de l'Empire romain. Ils sont ici présentés d'après la note de présentation scientifique du plan quadriennal 1996-1999.

**Peuplement et urbanisation.** Autour de ce thème sont regroupés des programmes visant à rendre compte, pour les uns, de l'implantation humaine dans la vallée du Nil et ses abords, pour les autres de l'organisation des groupements sociaux dans l'environnement égyptien antique.

- *Environnements et peuplements holocènes.* Une convention a été signée avec l'IRD dans le courant du précédent contrat quadriennal. Elle met à la disposition de l'IFAO un chercheur. Il relève les indices de néolithisation dans les franges libyennes du pays et, à l'est, dans le Sinaï et le désert oriental ;

- *Adaïma.* Le programme d'étude du site d'Adaïma a été entrepris en 1989. Ce site prédynastique d'une importance exceptionnelle a été choisi dans la mesure où l'IFAO avait été engagé, sous la direction de Serge Sauneron, dans une étude de grande ampleur de la région d'Esna. Un premier volet d'étude du site (1989-1994) est en cours de publication ;



- *Balat*. Les fouilles de l'IFAO dans les oasis ont été entreprises en 1976 : sur le site de Douch, dans l'oasis de Kharga, et sur le site de Balat, dans l'oasis de Dakhla. Après vingt années de travaux, la connaissance de ces régions - pratiquement vierges sur le plan archéologique au moment du choix fait par l'IFAO - a beaucoup progressé ;

- *Karnak nord : Moyen empire*. La fouille de la zone du "trésor" de Thoutmosis Ier a permis la mise au jour de tout un secteur artisanal associé au temple. La fouille est arrêtée, il reste la préparation de la publication ;

- *Douch*. La fouilles dans l'oasis de Kharga ont constitué, avec celles de Dakhla évoquées plus haut, pendant ces vingt dernières années, l'un des chantiers importants de l'IFAO.

**Échanges et communication.** Les programmes présentés sous ce thème ont en commun l'étude de lieux ou de structures d'échanges, que ceux-ci soient commerciaux, culturels ou politiques. Les fouilles de Tebtynis, dans le Fayoum, permettent d'aborder, à la fois par l'étude documentaire et par une recherche archéologique, la problématique de l'implantation égyptienne aux franges de la Vallée et de la nature des relations qui s'y établissent avec les partenaires non-égyptiens aux époques ptolémaïque, romaine, byzantine et arabe. Les fouilles du Mons Claudianus, puis l'enquête sur la route Coptos-Qosseir qui en constitue la suite, relèvent de la même problématique, appliquée au désert oriental et cette fois-ci plus spécifiquement dans les limites de l'Empire romain.

La participation de l'IFAO aux programmes pilotés par le Conseil suprême des Antiquités dans le nord Sinaï relève de la même logique scientifique, ainsi que celle qu'il poursuit, à travers le Centre d'études alexandrines, avec le programme "Mégapoles" initié par l'École française de Rome.

- *Tebtynis*. Cette fouille a permis de mener à bien le dégagement et l'étude d'un quartier de la ville romaine du temple de Soknebtynis et d'étudier les constructions ptolémaïques sur lesquelles ce dernier a été édifié ;

- *Mons Claudianus*. Ce programme, mené en coopération avec des universitaires anglais et danois, a permis l'étude de carrières d'époque romaine situées dans le désert oriental. Les opérations de terrain sont terminées. Une partie de la documentation ostracologique est désormais publiée. L'étude archéologique est sous presse ;

- *Route de Coptos à Qosseir (Al-Zerqa)*. Ce programme est la suite du précédent. Il consiste à étudier les sites jalonnant la route reliant la Vallée à la mer Rouge - fortins et points d'eau, tours de guet -, riches en documentation sur *ostraca*. Ces données viennent compléter et balancer celles recueillies dans les carrières. L'étude du site d'Al-Zerqa est pratiquement achevée ;

- *Nord-Sinaï*. Il s'agit de coopérations ponctuelles de la part de l'IFAO au programme international de sauvetage des monuments du nord Sinaï lancé par le Conseil suprême des Antiquités face à la menace que font peser sur ces sites les travaux de mise en valeur agricole de la région ;

- *Tell El-Herr*. Appui logistique et scientifique ponctuel à la mission jointe de l'université Lille III et du Conseil suprême des Antiquités sur ce site du nord Sinaï ;

- *Mégapoles*. Participation au programme pluridisciplinaire lancé par l'École française de Rome. L'intervention de l'Institut français d'archéologie orientale se fait essentiellement à travers le Centre d'études alexandrines. A Alexandrie les moyens nécessaires à la constitution d'un système de cartographie informatisée (SIG) ont été mis en place, avec l'aide du CEDEJ.

**Religion et cultes.** Cette problématique est abordée sous trois aspects complémentaires : les fouilles proprement dites, comme dans les temples de Aïn Labakha, Aïn Manâwir ou Tebtynis ; les études architecturales - outre ces trois premiers cas, on trouve dans cette rubrique des études architecturales spécifiques à Karnak nord, Deir al-Bahari et Dendara - ; l'étude et la publication de corpus de textes gravés sur les parois des temples - Dendara et al-Qala'a, Deir al-Bahari. La participation de l'IFAO aux travaux du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak recoupe ces trois thèmes.

- *Ain Manâwir et Douch*. Continuation des recherches menées à Douch, ces fouilles portent aussi bien sur le temple de Ain Manâwir que sur la zone urbaine et le parcellaire qui le jouxtent ;

- *Tebtynis : temple*. Un bilan de l'état du temple pharaonique a été dressé ces dernières années, ainsi qu'une étude de ses voies d'accès. L'étude architecturale a été menée à bien, ainsi que des dégagements de chapelles proches ;

- *Karnak nord : temples*. Une étude architecturale du temple de Montou et des temples de Maât et Harpré a été entreprise. Elle a déjà donné lieu à des rapports préliminaires et à une présentation d'hypothèses dans le *BIFAO* ;

- *Deir al-Bahari*. Ce programme vise à l'étude architecturale et égyptologique de la chapelle consacrée à la déesse Hathor par le reine Hatchepsout dans son temple funéraire de Deir al-Bahari ;

- *Dendara*. L'une des tâches traditionnelles de l'IFAO est la publication des grands temples ptolémaïques d'Égypte. Dendara vient à la suite d'une longue série d'études et de publications ;

- *Al-Qala'a*. Le programme a pour objectif l'étude et la publication de ce temple : un premier volume a déjà été publié ;

- *Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak*. Appui de programme reposant sur une assistance logistique au Caire et la participation de chercheurs de l'IFAO aux programmes du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak.

**Religion funéraire.** L'étude de la religion funéraire égyptienne est également l'un des thèmes traditionnels de l'IFAO. Illustré dans le passé par de grandes fouilles, comme celle de Deir al-Medîna, ce thème a été représenté ces dernières années par les chantiers de Douch et de Balat, où des découvertes majeures ont été faites. Sur ces deux sites, les travaux de publication prennent désormais le pas sur l'activité archéologique. Le relais est pris par une grande fouille, en association avec l'université de Genève et le FNRS suisse.

- *Abou Rawash*. La fouille de la pyramide est poursuivie, de même que celle de la zone du temple funéraire ;

- *Gîza et Saqqara*. Il s'agit d'un programme d'étude paléographique mené dans les chapelles de mastabas des nécropoles d'Ancien empire de Gîza et Saqqara. La majeure partie du travail de relevé épigraphique a été effectuée. La préparation de la publication est en cours ;

- *Missions archéologiques françaises au Soudan*. Soutien de programme sous forme d'envoi de chercheurs, notamment dans le cadre du programme de fouille de l'île de Saï, et soutien à la mission archéologique de Sédeinga. Un programme de coopération avec le National Board for Antiquities du Soudan est en cours ;

- *Der al-Medîna*. Poursuite des études documentaires et de la publication de tombes.

**3 - LE CENTRE D'ÉTUDES ALEXANDRINES.** L'IFAO est également présent à Alexandrie, où son activité est menée dans le cadre du Centre d'études alexandrines (CEA). Fondé en 1989, le CEA a pris la suite de la RCP 403 du CNRS (Commerce et artisanat dans l'Alexandrie gréco-romaine) et reste lié à la Maison de l'Orient à Lyon. La genèse du Centre d'études alexandrines est plus marquée par la volonté de son fondateur que par celle des institutions françaises de recherche.

L'objet de ce centre est d'abord la documentation de la *chôra* et l'étude des collections du musée gréco-romain. Le processus d'association à l'Institut français d'archéologie orientale, pour naturel qu'il ait été dès le départ, n'a pas alors été enclenché, dans la mesure où le champ d'activité du CEA ne comprenait pas d'opérations lourdes. Les moyens propres qu'il pouvait dégager à partir de l'École française d'Athènes - à laquelle il est toujours associé - et du CNRS (via les crédits affectés à l'École française d'Athènes) lui suffisaient. Jusqu'en 1994, l'Institut français d'archéologie orientale a donc apporté au Centre d'études alexandrines le concours de certains de ses chercheurs et techniciens, "au coup par coup", et selon les besoins, essentiellement documentaires.

Le tournant se situe en 1992, lorsque les autorités égyptiennes - le Conseil suprême des antiquités de l'Égypte, alors appelé "Organisme des antiquités de l'Égypte" – ont demandé au centre d'entreprendre des fouilles de sauvetage à terre : il s'agissait d'un programme consacré à la fouille d'urgence de sites destinés à être remplacés par des immeubles. Le CEA est entré dans cette voie pour deux raisons.

La première est d'ordre scientifique : il s'agissait d'une chance unique de travailler dans la zone centrale de la ville, en particulier sur l'aire du temple de culte impérial. C'était d'autant plus important que le secteur des palais était voué, lui aussi, à la pioche, pour permettre la construction de la future Bibliothèque. Des chercheurs polonais sont intervenus sur ce secteur, eux aussi pour le compte du Conseil suprême des antiquités de l'Égypte. Pour le secteur proposé par le CEA, les autorités égyptiennes n'avaient pas de solution de remplacement. C'est à ce point qu'est entré en jeu le second motif et, par voie de conséquence, l'implication progressive de l'Institut français d'archéologie orientale dans ces opérations, qui relèvent du sauvetage patrimonial, demandé par le pays hôte. Cette configuration dans le droit fil du rôle de coopération scientifique et culturelle est un effort qui doit être le sien.

A partir de ce moment, l'implication de l'Institut français d'archéologie orientale aux côtés du Centre d'études alexandrines a été à la mesure des demandes égyptiennes - qu'il a fallu très rapidement limiter, en se concentrant sur deux ou trois sites majeurs, sans envisager de contractualisation réelle entre les deux structures. Une contractualisation n'était en effet guère facile. Si l'Institut français d'archéologie orientale n'avait aucune difficulté, étant donné sa définition, à passer tout accord d'établissement, le Centre d'études alexandrines ne possédait aucun statut. Tant que le volume d'affaires à traiter restait raisonnable, la contractualisation n'était pas nécessaire.

Elle l'est devenue après 1994. Lorsque les autorités égyptiennes ont entrepris de construire une digue de protection du fort Qaitbay, l'opinion publique a fortement protesté contre la destruction des milliers de monuments recouverts par les eaux à cet endroit. C'est donc tout naturellement que le secrétaire général du Conseil suprême des antiquités de l'Égypte s'est tourné vers les directeurs du CEA et de l'IFAO pour entreprendre les fouilles du Phare. Dans la mesure où les moyens financiers, matériels et humains dépassaient largement la compétence d'une personne seule, ceux-ci ont établi une convention liant les deux structures. C'est ainsi que, depuis 1995, l'Institut français d'archéologie orientale assure, de fait, la tutelle administrative et financière du Centre d'études alexandrines, qui conserve une direction propre.

Il est prévu qu'en janvier 1999 sera créée une UMS, qui associera le Centre d'études alexandrines, le CNRS, l'École française d'Athènes et l'Institut français d'archéologie orientale. La structure ainsi créée pourra passer des contrats d'association - ce qui donnera une assise plus solide au Centre. Les contrats de mécénat ou de participation ont été signés, jusqu'à présent, soit avec l'Institut français d'archéologie orientale, pour les plus importants (Elf Aquitaine, Fondation EDF), soit directement avec le Centre d'études alexandrines (Zodiac, Leica, au départ Fondation Elf). La future UMS aura, naturellement, vocation à remplacer ce montage. La gestion financière sera assurée, soit par un agent comptable du CNRS, soit par l'Institut français d'archéologie orientale : ce point n'est pas encore décidé. La gestion scientifique sera contrôlée par un conseil, devant lequel le directeur sera responsable.

## II - LA SECTION D'ÉTUDES COPTES ET ARABO-ISLAMIQUES

Les statuts de l'IFAO (art. 3) font état d'une section d'études coptes et arabo-islamiques. Mais cette appellation est inadéquate du fait qu'actuellement, à l'IFAO, les études coptes sont quasiment inexistantes, non par principe, mais par absence conjoncturelle de spécialistes qualifiés.

Les études arabes regroupent actuellement huit personnes : le directeur des études (en poste à l'IFAO depuis septembre 1996 et qui travaillait auparavant à l'Institut français d'études arabes de Damas - IFEAD) ; deux membres ; un chercheur associé ; le bibliothécaire ; le technicien informatique de l'IFAO ; deux chercheurs associés égyptiens.

**1 - LES MEMBRES OU ASSIMILÉS.** Les membres arabisants, comme les membre égyptologues, sont élus par le Conseil scientifique de l'IFAO, sur proposition d'une commission d'admission. Théoriquement, à la différence des candidats égyptologues, les candidats arabisants peuvent être admis sans doctorat. Mais parmi les derniers membres recrutés, la plupart avaient déjà soutenu leur thèse. Le souhait du directeur des études - qu'on ne peut qu'approuver - est que cela devienne une règle.

Parmi les spécialités représentées à l'IFAO, l'histoire, sous ses différents aspects (notamment l'histoire économique et sociale), est très nettement privilégiée. Les membres recrutés depuis 1994 sont tous des historiens (dont un archéologue). On peut regretter cette situation, et souhaiter qu'à l'occasion une place soit faite à d'autres disciplines : langue et littérature arabes, islamologie fondamentale, philosophie.

L'intégration des spécialisations dans les activités de l'IFAO paraît heureusement faite ; elle a été consciemment voulue par le directeur des études. C'est ainsi que la venue des membres actuels a permis d'assurer un suivi dans la direction du chantier de Tebtynis et le pilotage du programme de recherche sur la spiritualité musulmane dans l'Égypte médiévale et moderne ; les travaux du chercheur associé sur les conditions matérielles de vie dans l'empire mamelouk à partir des documents de *waqf-s* (chartes de constitution de fondations pieuses) s'inscrivent naturellement dans le programme IFAO-IREMAM de dépouillement et d'étude des fonds d'archives conservés en microfilm à l'institut.

Une autre forme d'intégration, très souhaitable, celle qui vise à rapprocher membres arabisants et membres égyptologues, s'est toujours faite plus ou moins de façon spontanée du seul fait de la cohabitation. Depuis l'arrivée du directeur des études, elle a été très heureusement systématisée par l'organisation d'un séminaire commun qui se tient le dimanche après-midi à l'IFAO. Y prennent la parole alternativement, sur un sujet de leur choix, des égyptologues et des arabisants, non seulement les membres des deux sections, mais aussi les missionnaires de passage et des invités égyptiens (le directeur et le directeur des études payant également de leur personne).

Les membres arabisants sont visiblement satisfaits de leur séjour à l'IFAO. Leur sortie est un problème plus délicat, les débouchés n'étant pas assurés. Il semble cependant que, dans le domaine arabe, les possibilités soient moins limitées qu'en égyptologie. Si l'on examine la liste des anciens membres arabisants depuis le début des années 80, il apparaît que la plupart d'entre eux ont réussi à faire carrière, essentiellement à l'Université ou au CNRS. Un ancien pensionnaire à titre étranger est maintenant directeur de l'Institut néerlandais du Caire. Seul un membre arabisant sorti en 1997 n'a pas encore trouvé de débouché satisfaisant.

**2 - LES PROGRAMMES EN COURS.** Dans le domaine archéologique, sur les cinq programmes annoncés dans le plan quadriennal, deux seulement sont véritablement en cours de réalisation :

- les fouilles de *Fostat*, sur le plateau d'Istabl Antar au sud du Caire actuel, sont d'une importance considérable. C'est là que se sont établis pour la première fois les Arabes lors de la conquête de l'Égypte en 642. Les fouilleurs y ont même retrouvé les traces de leur campement primitif. Différents niveaux d'habitation et d'occupation ont été mis au jour, y compris d'époque fatimide et au-delà. Ce chantier a fait l'objet de rapports réguliers publiés dans les *Annales islamologiques*. On attend maintenant des travaux de synthèse, en particulier sur la céramique ;

- le site de *Tebtynis*, au sud du Fayoum, intéresse à la fois les égyptologues et les arabisants. Fondé sur une collaboration entre l'IFAO et l'université de Milan, le projet de recherche archéologique a pour but d'étudier l'évolution de la ville depuis l'époque gréco-romaine jusqu'à l'époque islamique ;

- en revanche, le "survey" prévu de la moyenne Égypte est très fortement compromis par la situation politique dans la région ;

- les projets concernant Bawit et Dayr al-Bamos sont au point mort, pour les mêmes raisons.

Dans le domaine des recherches documentaires et historiques, deux programmes présentés dans le plan quadriennal apparaissent solides et clairement définis :

- "la spiritualité dans l'Égypte médiévale et moderne", programme qui met à contribution d'excellents spécialistes de la mystique et de la sainteté en islam, est actuellement piloté par un membre de l'IFAO. Deux échéances importantes ont été fixées dans le court terme : organisation d'un atelier sur "les sources pour l'histoire de la sainteté en Égypte" lors du prochain congrès de l'AFEMAM (Association française pour l'étude du monde arabe et musulman) en juillet 1998 ; organisation d'une table ronde au printemps 1999, dont les actes seront publiés par l'IFAO ;

- "les archives du Caire", programme commun à l'IFAO et à l'IREMAM d'Aix-en-Provence, a pour objet, d'une part, de procéder au catalogage systématique du très riche fonds d'archives microfilmés (registres de tribunaux, documents de *waqf-s* d'époque mamelouke et ottomane) que possède l'IFAO (ce travail est assuré très ponctuellement, et à la satisfaction générale, par un chercheur égyptien) ; d'autre part, de mettre ainsi à la disposition des chercheurs des matériaux pour l'histoire de l'Égypte, notamment l'histoire urbaine, économique, administrative ;

- le troisième programme annoncé dans le quadriennal, "Relations intercommunautaires et processus identitaires en Égypte", semble beaucoup moins assuré ;

- enfin un programme sur le "Traitement automatique de l'arabe", bien que très à part, se trouve faire partie des programmes de l'IFAO du fait de la participation de l'ingénieur informaticien, arabisant, à la mise au point, en collaboration avec une équipe de l'IREMAM, d'un logiciel de traitement de l'arabe.

### III - LES ACTIVITÉS ARCHÉOLOGIQUES

L'IFAO bénéficie d'une longue tradition archéologique. Les fouilles et les recherches qu'il a menées lui ont donné une image flatteuse pour l'action de la France à l'étranger. Aujourd'hui, l'IFAO représente une plate-forme d'une importance indéniable pour développer la recherche égyptologique, mais aussi pour aider les responsables des Antiquités égyptiennes à gérer une situation critique, puisque leur patrimoine est, comme partout ailleurs, menacé par l'évolution de la société.

Dans l'état actuel, l'IFAO répond aux objectifs qui lui ont été assignés. La direction et les différents collaborateurs ont une démarche dynamique et efficace. L'ouverture vers leurs collègues égyptiens ou vers des spécialistes étrangers apporte un complément fondamental à l'action de l'équipe permanente. Il faut souligner la qualité des recherches obtenues par une organisation pluridisciplinaire et par d'incessants échanges avec d'autres scientifiques.

**1 - LES ACTEURS.** Sous l'appellation de "technicien", on rassemble habituellement plusieurs profils très différents : les photographes, le géomètre ou les dessinateurs, mais aussi les responsables des grands chantiers archéologiques et le directeur du laboratoire de restauration. Si tous effectuent un travail technique, il n'en est pas moins vrai que plusieurs d'entre eux, chargés de responsabilités beaucoup plus larges, sont à l'origine d'initiatives importantes pour l'institution et, encouragés par le directeur de l'IFAO, entrent en fait dans la classe des scientifiques.

Les pensionnaires, quant à eux, n'ont pas toujours la formation ou l'autorité nécessaire pour coordonner très vite - dans le cours de leur séjour de trois ou quatre ans - des approches pluridisciplinaires. Toutes sortes de facteurs se combinent aujourd'hui pour transformer peu à peu leur rôle et leur rendre souvent la tâche plus difficile : la complexité croissante du métier d'archéologue de terrain, le temps relativement court dont ils disposent en Égypte pour faire leurs preuves et produire des publications, les contraintes qu'imposent les difficultés de leur réinsertion ultérieure dans le monde de l'enseignement et de la recherche en France, etc. Néanmoins, ces quelques années ont une influence déterminante dans la vie de ces jeunes spécialistes de l'Égypte.

L'activité des techniciens touche de nombreux domaines. Ils ont un contact direct avec les inspecteurs et les chercheurs égyptiens. Ils contribuent pour une large part à favoriser une meilleure insertion des programmes dans le pays d'accueil. Il existe des relations étroites entre le laboratoire de conservation, ou celui de la photographie, et des agents égyptiens, voire d'excellents scientifiques appartenant à des universités voisines. De telles démarches sont particulièrement justes et représentatives de l'action souhaitable de la France en Égypte.



L'une de leurs principales préoccupations est l'isolement relatif dans un pays où l'on ne peut disposer très rapidement des dernières réflexions concernant l'évolution de l'archéologie et des techniques parfois sophistiquées qui s'y rapportent. Cependant, plusieurs projets relèvent d'une recherche de pointe. Le programme européen "Metallic Cultural Heritage", associant des institutions publiques et privées françaises, belge et autrichienne, ou la plus modeste convention signée avec l'université de Zagazig pour affiner des méthodes de restauration d'objets métalliques, sont des exemples de la qualité et du dynamisme des travaux entrepris.

L'un des points essentiels de l'activité des techniciens touche à la publication et à la mise en valeur des fouilles archéologiques. Le directeur de l'IFAO, par une pression vigoureuse, demande à ses collaborateurs de présenter régulièrement leurs résultats. Il formule même, avec raison, des délais impératifs. L'approche scientifique exige toujours davantage une réflexion pluridisciplinaire. Les chefs de chantier se trouvent ainsi confrontés à de nombreux spécialistes qu'ils doivent absolument coordonner : ils jouissent, sur ce plan, d'une très grande liberté et peuvent obtenir les collaborations qu'ils jugent nécessaires ; cependant, une réelle inquiétude touche certains d'entre eux, qui souhaiteraient la mise en oeuvre de formules de réflexion avec des collègues adaptées à chaque situation, que ce soit sous la forme de petits séminaires ou de visites-discussions, sur le terrain, de groupes restreints aux spécialistes directement concernés.

Une autre préoccupation des personnels concerne leur mobilité : doit-on considérer que ces techniciens sont à l'IFAO pour toute leur vie, ou faut-il prévoir leur mobilité dans un cadre institutionnel plus large ? Leur fonction et leur action dépendent de cette décision politique. Certes, deux exemples récents de réinsertion en France paraissent répondre partiellement à cette question, puisque ces deux personnes sont tout à fait satisfaites de leur nouvel emploi. Dans d'autres cas, plusieurs tentatives de déplacement ont échoué et ces collaborateurs ont dû, jusqu'ici, renoncer à rentrer en Europe.

**2 - LES CHANTIERS DE FOUILLES.** Indépendamment des entreprises épigraphiques de longue haleine, le choix des grands chantiers archéologiques de l'IFAO a été déterminé selon des critères très variables. On a essayé d'associer les compétences, les recherches en cours ou les opportunités sur le terrain pour définir des programmes scientifiques aux apports multiples. Certains d'entre eux constituent déjà une réserve documentaire exceptionnelle qui ne cesse de s'accroître. Ces chantiers à long terme posent évidemment un problème de coût-rentabilité. En l'état, les experts ont pu constater que les résultats sont obtenus grâce à une méthode rigoureuse, mais aussi par l'engagement quelquefois passionné des différents intervenants. Le recours aux disciplines annexes à l'archéologie se fait naturellement et enrichit la démarche sur le terrain ainsi qu'après coup, lors de l'élaboration des résultats.

Une nette évolution a marqué la problématique d'intervention et le choix des sites. Plusieurs chantiers traditionnels ont, par étapes, été clos. Et de nouveaux champs d'investigation sont en cours d'exploitation. Il est intéressant de constater qu'un chantier exemplaire, mené dans le cadre d'une mission mixte CNRS-IFAO-ministère des Affaires étrangères, est consacré à la protohistoire. Les travaux, qui ont touché l'habitat et des ensembles funéraires, permettent actuellement de développer un programme anthropologique et une étude sur l'ADN fossile. Pour l'Ancien Empire, ce sont les fouilles de la pyramide d'Abou Rawash - coopération avec l'université de Genève et le FNRS suisse -, et celle de la ville antique et de la nécropole de Balat, dans l'oasis de Dakhla, un cadre exceptionnel pour l'étude de la topographie urbaine. Les résultats obtenus sont tout à fait novateurs et caractérisés, comme sur plusieurs sites d'époque gréco-romaine (Tebtynis, désert oriental) -, par une étroite collaboration entre archéologues, historiens et épigraphistes.

À cet égard, le site perse d'Ayn Manawir est un modèle du genre. Dès l'origine, un programme très élaboré a été proposé au directeur. De nombreuses questions historiques ont été soulevées avant l'intervention : implantation, organisation du territoire, production, échanges et réseaux. Un programme de quatre à six campagnes était prévu avec des moyens modestes. Ces échéances n'ont pas empêché un développement pluridisciplinaire, et les analyses géomorphologiques, de macro-restes et des installations hydrauliques constituent un dossier d'un grand intérêt.

La section chrétienne et islamique est peut-être moins bien dotée que les autres secteurs de l'IFAO. Ainsi, on peut regretter l'absence de chantier archéologique portant sur l'époque byzantine. Mais des travaux de relevés architecturaux et iconographiques effectués dans divers sites de la Vallée, des oasis et du Sinaï viennent compenser en partie ce manque. Relevons plus spécialement l'excellente analyse architecturale menée actuellement dans l'église de Dendara par un jeune chercheur égyptien.

**3 - LES LABORATOIRES.** La réalisation de plusieurs annexes au palais Mounira caractérise la politique dynamique de ces dernières années. Certes de telles constructions devront subir encore souvent des transformations et des adaptations. Elles demanderont également un entretien qui, en Égypte, doit être pris en compte, en raison des conditions de dégradation rapide propres au pays. Le laboratoire de la photographie dispose des installations les plus modernes et un programme de numérisation systématique est en cours. Au quotidien, les deux photographes, assistés d'excellents agents égyptiens, s'occupent de tous les travaux techniques en utilisant au mieux cette infrastructure. Ils s'engagent aussi, avec une compétence indiscutable, sur les chantiers. L'illustration qui figure dans les publications est toujours parfaitement adaptée et les prises de vue générales des chantiers, grâce à un nouveau système de cerf-volant, sont d'une qualité remarquable. Rappelons que plus de 10 000 clichés en noir et blanc et 2 500 en couleurs sont à la disposition des chercheurs.

Le laboratoire de restauration est également très bien équipé. Son organisation rigoureuse prend en compte la recherche dans des domaines précis, un réseau de services pour la restauration du matériel découvert au cours des fouilles et la formation des spécialistes égyptiens. Il a donc fallu équiper le laboratoire des instruments nécessaires, quelquefois de grand prix. L'essentiel des analyses doit être fait sur place, car l'exportation d'échantillons hors de l'Égypte est souvent quasiment impossible et demande de longs délais. Il est donc indispensable de disposer sur place des équipements pour les études chimiques ou physiques. Des appareils adaptés à des programmes spécifiques sont installés au cas par cas. Ainsi une recherche menée sur la pâte de certaines productions céramiques nécessiterait un système permettant de fabriquer des lames minces. Un financement extérieur sera éventuellement recherché pour développer cette méthode, qui utilise l'expérience offerte par des travaux similaires engagés dans les laboratoires européens.

Le traitement informatisé des relevés de terrain est effectué selon les normes actuelles. A cet égard, l'IFAO est nettement en avance sur les Écoles de Rome et d'Athènes. Comme tous les instituts d'archéologie en Europe, il s'interroge sur l'avenir de ce genre de dessins et des présentations plus conventionnelles. La modernisation de l'imprimerie impose une appréciation réaliste sur la mise en valeur des documents scientifiques : doit-on envisager de réduire les publications pour les remplacer notamment par des CD-Rom ? L'évolution dans le secteur des images virtuelles est extrêmement rapide, le CD-Rom étant mieux adapté à un cadre documentaire. Le rôle de l'IFAO est de conserver une grande qualité de l'image tout en s'adaptant aux réalités contemporaines. Les ouvrages fabriqués dans l'imprimerie sont d'ailleurs conformes aux critères de ce genre d'ouvrages.

**4 - LES PERSPECTIVES.** L'Égypte est un pays en pleine mutation et une réflexion tournée vers la gestion du patrimoine s'impose. D'innombrables projets d'irrigation ou de construction transforment le territoire. Et, partout, l'on constate des atteintes graves aux sites archéologiques. Ce processus, qui va en s'accéléralant, menace gravement la richesse du passé égyptien. Certes, la responsabilité de cette tâche incombe au Conseil supérieur des Antiquités ; mais il paraît utile de replacer davantage l'action de l'IFAO, au cours des dix prochaines années, dans une problématique de sauvegarde des vestiges. L'effort déjà consenti sur des fouilles d'urgence est appréciable. Cependant, il s'agit plus d'une position de principe qu'il faudrait adopter. Tout en admettant que les chantiers à long terme représentent un apport fondamental, on pourrait examiner dans quel cadre une action devrait être mise sur pied.

Plusieurs techniciens ont envisagé un type d'intervention légère qui pourrait focaliser l'attention des chercheurs ou d'un public élargi sur un thème particulier. Ils envisagent des projets fédérateurs où quelques membres de l'IFAO se retrouveraient pour mettre en commun leur expérience - en dehors de leurs travaux habituels - durant un laps de temps assez court, mais suffisant pour sauver un site en danger. Cette réflexion touche naturellement des objectifs

qu'il faudra déterminer au cours des prochaines années. Dans ce sens, la conservation de certains monuments et la création de sites aménagés pourra inciter le Conseil supérieur des Antiquités à s'associer à ces projets.

**5 - CONCLUSION.** La stabilité structurelle issue d'une longue tradition de l'IFAO en fait un interlocuteur à la fois dynamisant et stabilisateur pour maintes entreprises, qu'elles soient égyptiennes, françaises ou internationales. L'IFAO représente un centre d'excellence permettant le développement de la recherche et de la formation. Au jour où les médias sont tentés par une véritable "consommation" de l'archéologie, égyptienne en particulier, le rôle de l'IFAO doit être de privilégier la qualité scientifique. Certes, il n'échappera pas à l'évolution générale et subira de nombreuses mutations. Ses structures devraient l'aider à les traverser sans perdre l'authenticité de sa mission.



## I - LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fait l'objet d'un considérable effort de modernisation et de réorganisation, que traduisent la rénovation des locaux, le reclassement et le récolement des fonds, l'informatisation du fichier. L'objectif de ses responsables est de mettre peu à peu cette bibliothèque sur la voie d'un centre de ressources documentaires, mieux adapté aux besoins des chercheurs. Pour autant, les choix arrêtés et les problèmes qui subsistent montrent qu'il ne s'agit que d'une première étape, qui devra être suivie d'autres développements.

**1 - LE CADRE MATÉRIEL.** Un aménagement récent a permis une redistribution plus rationnelle des fonds. Quatre sections principales sont désormais distinguées : la salle de lecture (où se trouvent les catalogues et certains usuels) ; le fonds général ; un ensemble comprenant l'égyptologie, les fonds coptes et byzantins ; le fonds arabe.

Si la nouvelle distribution apparaît globalement satisfaisante, compte tenu des limites imposées par l'architecture du palais, certains facteurs risquent pourtant d'entraver, à court ou moyen terme, le fonctionnement de l'ensemble : il s'agit notamment de l'insuffisance des surfaces dévolues au fonds arabe (alors que les travaux sont à peine terminés, les rayonnages ne tarderont pas à être remplis) et, plus ponctuellement, de l'absence de séparation entre la salle de lecture, qui accueille les visiteurs externes, et les salles où sont conservés les fonds. Il est vrai que la disposition des pièces rend difficile la mise en place de séparations physiques entre des espaces qui communiquent entre eux.

Pour assurer de bonnes conditions de conservation des ouvrages, des travaux de climatisation ont été réalisés au cours des dix dernières années : actuellement la température et l'hygrométrie sont très correctement maintenues. En outre, l'atelier de l'IFAO réalise de bonnes reliures traditionnelles (il faudrait toutefois moderniser le cahier des charges pour mieux adapter la reliure aux besoins de photocopie).

Il n'en reste pas moins que nombre d'ouvrages du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle ont beaucoup souffert des conditions climatiques antérieures et/ou de manipulations abusives. Mais la bibliothèque ne dispose d'aucun moyen, ni en personnel ni en équipement, pour s'attaquer au problème. Il serait souhaitable qu'un expert soit dépêché sur place pour dresser l'état des lieux et établir un plan de sauvegarde détaillé et chiffré concernant le dépoussiérage, le microfilmage, la reliure, et les opérations spécifiques de traitement du papier et de restauration. Des demandes ont à plusieurs reprises été formulées en ce sens auprès de l'administration centrale, jusqu'à présent en vain.

**2 - LES COLLECTIONS.** Le fonds est estimé à 70 000 volumes, 300 titres de périodiques vivants, 200 titres de périodiques morts, à quoi s'ajoutent des cartes et quelques CD-Rom.

Les fonds égyptologiques et papyrologiques sont présentés comme devant viser à l'exhaustivité, ainsi que, dans une moindre mesure, le fonds d'études coptes. Les autres fonds n'apparaissent pas clairement caractérisés quant à leur degré de couverture des différents domaines. Le fonds arabe couvre l'islamologie et l'histoire jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.



LES SERVICES

Les autres ressources documentaires de l'établissement ne relèvent pas de la bibliothèque mais du service des archives : il s'agit pour l'essentiel des archives de fouilles de l'institut (cahiers, fichiers, plans), de manuscrits de notes laissés par des chercheurs, de quelques microfilms, et surtout de la photothèque dont les accroissements sont désormais stockés sur des Cd-Rom, après numérisation, au fur et à mesure des campagnes de fouilles. Si l'on peut comprendre qu'un service distinct soit en charge de ces documents particuliers (encore qu'il soit anormal que la bibliothèque ne soit pas équipée d'un lecteur - reproducteur de microfilms), la question de la mise à disposition globale des ressources au travers d'un système d'information unique doit être posée, surtout compte tenu du développement prévisible des documents électroniques qui permettent une délocalisation de la consultation.

Les accroissements annuels semblent fluctuer "d'environ 1 400 volumes" (*Rapport annuel 1995-1996*) à "2 311 numéros d'inventaire" (*Rapport annuel 1997-1998*). Cette indécision sur les catégories à retenir et l'absence de données détaillées pour chaque catégorie (hormis pour les monographies du fonds arabe qui représentent chaque année 200 à 250 titres) témoignent d'une gestion quelque peu approximative, qu'explique en grande partie l'absence, jusqu'à présent, de réel souci financier pour les acquisitions. Le budget annuel, d'environ 250 000 F, est en effet reconduit d'année en année comme correspondant aux besoins, sans autre justification particulière.

Aucun texte ne régit la politique documentaire de l'établissement ; il semble que toutes les suggestions d'acquisition soient en principe acceptées. Une telle situation n'est pas totalement satisfaisante. En effet, l'objectif d'exhaustivité ne peut tenir lieu de politique documentaire, car il n'est plus aucune bibliothèque qui ne se situe dans un contexte plus large que celui défini par ses collections. Et, à supposer que la bibliothèque de l'IFAO continue à viser l'exhaustivité, encore doit-elle se donner les moyens d'évaluer régulièrement le taux de couverture réel de chaque domaine. Cette recommandation vaut *a fortiori* pour les domaines dans lesquels il est clairement établi que l'exhaustivité n'est pas visée : une définition préalable du champ à couvrir et une fine connaissance des partenaires doivent alors guider les acquisitions.

### **3 - LES SERVICES AU PUBLIC.** Le lectorat de la bibliothèque est constitué :

- des résidents et assimilés : les huit pensionnaires permanents, les techniciens, les boursiers, les missionnaires et les chercheurs associés égyptiens, soit 140 à 150 experts par an ; chacun d'eux reçoit une clé de la bibliothèque et peut accéder 24 heures sur 24 à toutes les salles ;
- des visiteurs externes : ce sont uniquement des chercheurs et des universitaires égyptiens ou étrangers, des étudiants en thèse et les chercheurs de missions étrangères. Chacun d'eux doit faire une demande de carte auprès du directeur de l'IFAO et a ensuite accès uniquement à la salle de lecture, d'où il peut se faire délivrer un ouvrage venant des autres salles par le préposé de salle.

Le nombre total de lecteurs extérieurs s'établit environ à 130 par an. Il n'existe pas de registre de salle et les chiffres que l'on peut obtenir sur la fréquentation réelle de la bibliothèque ne présentent aucune garantie d'exactitude. Les rapports annuels se contentent de mentionner une augmentation régulière du nombre de lecteurs, sans autre précision.

D'une manière générale, la bibliothèque de l'IFAO apparaît trop isolée. Il serait souhaitable qu'elle s'ouvre à des coopérations extérieures, participe à des catalogues collectifs, procède à des échanges réguliers de listes d'acquisitions avec les autres établissements spécialisés, s'engage dans la voie du prêt entre bibliothèques et dans la fourniture à distance de documents.

Il convient en particulier de s'interroger sur la politique des publics. La grande liberté concernant les pensionnaires de l'institut et assimilés s'accompagne d'une politique d'accès extrêmement restrictive pour toute personne extérieure. Tout en maintenant le critère actuel (celui des études doctorales), la bibliothèque de l'IFAO pourrait suivre l'exemple d'autres bibliothèques de recherche qui ont admis que des personnes extérieures au milieu strictement universitaire doivent pouvoir bénéficier, plus que ce n'est le cas aujourd'hui, d'un accès (limité) à des ressources qui relèvent du patrimoine national et qui, à ce titre, méritent d'être mieux valorisées.

**4 - L'INFORMATISATION.** L'informatisation, entreprise en 1995, a jusqu'à présent consisté en l'acquisition du logiciel de gestion de bibliothèques "Alexandrie" (conçu pour Macintosh), dont deux modules, achats et catalogage, ont été mis en service et en une opération de saisie du catalogue papier, dont la moitié à peu près est achevée (à savoir le fonds papyrologique et la quasi-totalité du fonds égyptologique).

Malgré cet effort, l'informatisation reste en deçà de ce qui serait nécessaire. En vue d'unifier les ressources documentaires de l'établissement au service de la communauté des chercheurs, il faudrait notamment développer les fonctions suivantes :

- mise en place d'un module d'inscription des lecteurs et de circulation des documents pour un meilleur contrôle et pour l'établissement de données statistiques fiables concernant le lectorat et ses besoins documentaires ;
- mise en ligne sur Internet du catalogue au fur et à mesure de son informatisation. Rien ne peut justifier que le catalogue ne soit pas accessible sur le site Web de l'IFAO, en tout cas pour les fonds dont la saisie est terminée ;
- gestion des documents numérisés (réseau de CD-Rom et accès au document directement depuis la notice de catalogue) ;
- enrichissement du catalogue par l'introduction d'extraits numérisés (sommaire des revues, table des matières des ouvrages, etc.).

En fait, l'institut dans son ensemble devrait passer à une autre étape. Cela vaut pour les matériels, très limités et obsolètes (tels les Macintosh SE30 sur lesquels travaillent encore les agents), les logiciels, le réseau et la définition des services à rendre. Ce dernier point est capital : l'IFAO ne fera pas l'économie d'une réflexion d'ensemble associant tous les acteurs concernés pour définir un plan stratégique de développement et un schéma directeur assorti d'un budget prévisionnel d'investissement. Cette perspective suppose toutefois, outre une ferme volonté politique, que les moyens informatiques de l'institut soient sensiblement renforcés : l'unique informaticien de l'institut ne peut seul faire face à l'ensemble des tâches qui lui incombent actuellement (bureautique, réseau, bibliothèque, etc.) et dispose d'un budget annuel relativement limité (100 000 F en 1998). Une fois le plan stratégique de développement arrêté, une étude devra déterminer s'il convient de garder le logiciel Alexandrie en lui adjoignant des modules, ou s'il vaut mieux changer complètement de système.

**5 - LA GESTION.** Le personnel (un conservateur, un bibliothécaire vacataire, un préposé à la salle de lecture, une employée et un étudiant à temps partiel pour la saisie des fonds, un préposé au nettoyage) serait sans doute suffisant en vitesse de croisière, mais il ne permet pas de mener à bien l'opération de saisie. Un renfort spécifique est nécessaire ; il devrait notamment porter sur le fonds arabe dont l'informatisation n'a pas commencé. Concernant ce fonds, on notera également que le bibliothécaire est seul pour s'en occuper, et que sa situation administrative ne correspond pas aux fonctions qu'il exerce et au travail qu'il accomplit.

La gestion s'est manifestement beaucoup améliorée au cours des dernières années, mais il reste beaucoup à faire : uniformisation des modes de gestion (il subsiste, par exemple, plusieurs modalités de mise à l'inventaire, par titre ou par volume selon les cas), recueil de données statistiques fiables qui seront autant d'indicateurs pour la politique documentaire et le suivi du lectorat, suivi et contrôle budgétaire, établissement de rapports annuels structurés et bien renseignés, etc.

## II - LES PUBLICATIONS

Institution de recherche, l'IFAO est aussi une maison d'édition dotée de sa propre imprimerie, qui fait paraître chaque année environ vingt ouvrages scientifiques.

En égyptologie, quatre revues sortent régulièrement des presses de l'institut, la plus importante étant le *Bulletin de l'IFAO (BIFAO)*, qui publie chaque année des études ayant trait à différents aspects de l'Égypte (de la préhistoire à la période copte) et le rapport des activités de l'institut. Les études arabisantes bénéficient, quant à

elles, de la parution annuelle de deux périodiques complémentaires, les *Annales islamologiques* et le *Bulletin critique des Annales islamologiques*, l'un publiant des études, l'autre des comptes rendus.

Les collections présentent des monographies, rapports de fouilles et actes de colloques :

- la *Bibliothèque d'étude (BdE)* accueille des recherches portant sur l'égyptologie et sur les études hellénistiques. Elle comporte des thèses, des actes de colloques ainsi que des mélanges offerts à des savants ;
- les *Textes arabes et études islamiques (TAEI)* permettent la publication de synthèses et de recueils documentaires ayant trait à l'histoire et à la culture du monde arabe ;
- les *Fouilles de l'IFAO (FIFAO)* et les *Documents de fouilles de l'IFAO (DFIFAO)* publient les résultats des fouilles archéologiques entreprises par l'institut ;
- les *mémoires de l'IFAO (MIFAO)* accueillent, en plus de recherches thématiques, la publication de tombes thébaines du Nouvel Empire et de nombreux manuscrits d'époque islamique.

Les publications arabisantes représentent approximativement le tiers de l'ensemble des publications de l'IFAO. Les ouvrages relèvent principalement de la collection *Textes arabes et études islamiques*. Mais il faut ajouter à cela *Études urbaines*, *Textes et traductions d'auteurs orientaux*, ainsi que le *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, sans oublier la collection des *MIFAO*, où se côtoient travaux égyptologiques et travaux arabisants. L'activité éditoriale paraît se poursuivre normalement. Sur la vingtaine d'ouvrages publiés en 1996-1997, six ressortissent au secteur arabe ; cinq manuscrits sont actuellement en préparation et sept en prévision.

S'agissant des périodiques, deux concernent le secteur arabe : les *Annales islamologiques*, créées sous ce titre aux environs de 1960 et le *Bulletin critique des Annales islamologiques* créé en 1984 (d'abord intégré aux *Annales*, puis publié indépendamment à partir du n° III). Les *Annales islamologiques*, qui, à une époque récente, végétaient quelque peu, ont été vigoureusement reprises en main par le directeur des études. Un appel a été lancé aux auteurs, apparemment couronné de succès (le n° XXXI, en préparation, devrait comporter 17 contributions). L'existence d'articles en arabe est maintenant admise. Pour l'instant, l'unique responsable éditorial des *Annales* est le directeur des études. La bonne règle voudrait que soit constitué un comité de rédaction. L'affaire est en cours, et devrait être décidée dans l'été qui vient. Par ailleurs, tant pour les ouvrages que pour les *Annales*, il serait très souhaitable que soit créé (parallèlement aux deux postes d'adjoints aux publications égyptologiques) un poste d'adjoint aux publications arabisantes, le directeur des études pouvant difficilement, à lui seul, suffire à la tâche de lecture des manuscrits et des épreuves. La question est différente pour le *Bulletin critique*, dont tout le travail de rédaction est assuré à Paris par un comité de rédaction indépendant de l'IFAO.

Au niveau de la diffusion, les publications arabisantes souffrent du même handicap que les autres publications de l'IFAO : les déficiences de l'Imprimerie nationale, unique diffuseur en France. Outre les démarches dont il s'est chargé pour le compte de l'institut pour renégocier le contrat avec l'Imprimerie nationale, le directeur des études s'attache à mieux faire connaître au dehors les publications arabisantes : organisation d'un stand au congrès annuel de la MESA (Middle East Studies Association) aux États-Unis, au congrès de l'AFEMAM en France. Il pense aussi à un diffuseur commun pour les publications de l'IFAO et celles de l'Institut de Damas (IFEAD).

### III - L'IMPRIMERIE

Créée au début du siècle par l'un des premiers directeurs qui avait été formé à l'Imprimerie nationale comme compositeur orientaliste, l'imprimerie de l'IFAO est un instrument original et précieux, qui pouvait apparaître comme une lourde charge pour l'institut. Après avoir joué un rôle pionnier dans la composition au plomb avant 1914, elle est depuis 1980 la dernière imprimerie orientaliste à avoir maintenu cette technique inchangée, tout en conservant un très haut niveau de qualité (c'est ainsi qu'elle a acquis sa première presse offset en 1981).

En 1992, l'IFAO a décidé la modernisation de l'outil en le maintenant en bon état de marche. L'informatisation, de la saisie au tirage, a été menée, grâce au réaménagement des locaux et à la formation des employés, de façon à



couvrir l'ensemble des besoins techniques : aujourd'hui 80% des ouvrages sont produits par la cellule informatique et 20% sortent des presses traditionnelles. L'imprimerie fabrique une vingtaine de titres par an (dont trois revues) et les résultats de l'effort entrepris sont tangibles :

- réduction raisonnée des personnels (13 départs à la retraite pour 7 recrutements depuis 1993) ;
- formation des agents et analyse de chaque poste de travail ;
- modernisation de la production ;
- rationalisation des commandes et du stockage ;
- meilleure coordination avec le comité de rédaction.

L'imprimerie, compte tenu du cadre légal dans lequel elle fonctionne et des contraintes liées tant à l'approvisionnement qu'à la vente ou à l'expédition des publications, est proche de l'optimum de fonctionnement. Mais il reste à mettre en place une véritable comptabilité analytique : le coût de production par ouvrage est actuellement mal connu ; les taux horaires restent approximatifs et le coût des matières est difficile à déterminer. Enfin, l'imprimerie doit encore triompher de deux types de difficultés :

- en mesure de produire des ouvrages rares dans les meilleures conditions, elle doit rechercher des commandes extérieures pour le compte de diverses institutions scientifiques, françaises et étrangères, en pratiquant une sous-traitance appropriée ;
- elle doit également, comme les autres écoles françaises à l'étranger (et peut-être avec elles), surmonter les difficultés de diffusion.



L'IFAO a su préserver et même renforcer ses caractères originaux en fonction de ses activités, de son potentiel de recherche et de l'originalité liée à son milieu d'implantation et à ses relations avec la recherche française - universitaire et CNRS - dans ses deux domaines d'intervention privilégiés : histoire et archéologie de l'Égypte ancienne ; histoire et civilisation du monde musulman classique.

**LE GOUVERNEMENT ET LA GESTION.** Le CNE n'a que peu d'observations à formuler quant aux structures d'encadrement de l'IFAO qui répondent aux normes fixées par les statuts de 1988. Un rôle déterminant est dévolu au directeur. L'actuel titulaire du poste a su mener une politique énergique et très appréciée par les jeunes chercheurs français placés sous sa coupe directe, par ses homologues des autres instituts étrangers du Caire qui sont aussi souvent des partenaires, et par la grande majorité des chercheurs français effectuant en Égypte des missions archéologiques ou des séjours d'études.

**1 -** Le mandat directorial actuel sera achevé fin 1999. Le CNE recommande que le directeur veuille bien doter au plus vite l'IFAO du règlement intérieur qui fait toujours défaut. Le bilan très favorable qui se dégage de l'évaluation n'est pas contradictoire avec le souhait de voir s'instaurer une meilleure institutionnalisation de son gouvernement, afin d'éviter des à-coups regrettables de la gestion.

**2 -** Le CNE considère comme très positif le fait que le poste de directeur des études, redéfini par les statuts de 1988, ait été confié à un spécialiste de l'Islam classique, formé à l'IFEAD. Il est très souhaitable que des passerelles s'établissent ainsi, au coup par coup, entre les instituts du Caire et de Damas. La situation actuelle assure ainsi de manière empirique une bonne complémentarité des compétences entre le directeur égyptologue et un directeur des études arabisant. Le CNE recommande que ce partage - en somme coutumier - des compétences soit maintenu à l'avenir sans pour autant juger utile qu'un statut additif en fasse une obligation.



### **LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES.**

**3 -** La procédure de nomination des membres, la durée de leur séjour (4 ans) et les obligations scientifiques qui leur sont faites ont paru tout à fait satisfaisantes dans l'ensemble. Les membres sont d'ailleurs unanimes à apprécier les avantages de leurs conditions de travail à l'IFAO. Leurs inquiétudes portent en revanche sur les conditions de retour en France à la fin de leur séjour. Les postes offerts par le CNRS aux membres égyptologues sont très peu nombreux et les statuts d'attente incertains. Le CNE recommande donc aux membres de l'institut d'orienter leurs recherches d'emploi vers des postes, plus généralistes, de maître de conférences d'histoire ancienne. Titulaires d'un doctorat (le plus souvent publié durant leur séjour à l'IFAO) et parfois d'une agrégation, ils offrent à cet égard toutes les garanties d'un reclassement universitaire qui ne devrait pas être trop étroitement subordonné à leur spécialisation en histoire de l'Égypte ancienne.

**4 -** L'octroi de mensualités de bourses à des étudiants doctorants a un effet très positif, en particulier sur la sélection des futurs membres. Le CNE recommande toutefois que le nombre de ces mensualités soit augmenté et il regrette que les chercheurs égyptiens n'en bénéficient pas davantage. Ces derniers trouvent en effet un débouché naturel dans la carrière de conservateur des Antiquités nationales d'Égypte. Ils constitueraient donc pour l'IFAO un précieux vivier de futurs partenaires et de responsables administratifs locaux.

**5** - Sur le terrain, l'IFAO jouit en Égypte d'une prééminence très ancienne que ne lui contestent pas les instituts de recherche étrangers. Des actions communes sont engagées, par exemple avec les chercheurs suisses sur le site d'Abou Rawash ou avec les chercheurs allemands qui fouillent à Dachour. Il convient donc de donner acte à l'IFAO de sa capacité à jouer un rôle essentiel de plaque tournante des recherches archéologiques, en particulier dans le domaine de l'Égypte pharaonique. Le CNE recommande la poursuite de cette politique de partenariat avisé.

**6** - Le rôle essentiel joué par l'IFAO comme base logistique de tous les chercheurs travaillant sur l'Égypte a été bien mis en lumière par l'évaluation. Par la structure d'accueil qu'offre son "hôtellerie", par la base documentaire que constitue la riche bibliothèque de l'institut, par les possibilités de suivi des chantiers archéologiques qu'il assure en haute et basse Égypte, l'IFAO joue un rôle irremplaçable et bien reconnu par toute la communauté scientifique. Les accords conclus avec le CNRS, qu'illustre bien le cas exemplaire du Centre d'études alexandrines, sont prometteurs, et le CNE ne peut qu'encourager l'IFAO à poursuivre cette politique.

### LES SERVICES.

**7** - Les supports techniques contribuent de leur côté à conférer à l'IFAO une originalité marquée parmi les écoles en Méditerranée. La numérisation en cours des archives photographiques est exemplaire. Il en va de même pour l'atelier d'analyse et de restauration et pour le service cartographique ainsi que celui des relevés d'architecture. La responsabilité de ces services techniques incombe à un personnel de grande qualité. Le point noir, dans ce domaine, tient aux possibilités d'avancement plus que médiocres qui sont offertes aux ingénieurs et techniciens de l'IFAO. Le CNE recommande que des possibilités de promotion interne soient offertes au personnel technique.

**8** - La qualité et la diversification des publications de l'IFAO méritent d'être soulignées. Mais si les coûts de fabrication relativement bas permettent de pratiquer une politique de prix concurrentielle, la diffusion même laisse beaucoup à désirer. Sans méconnaître les difficultés inhérentes à la diffusion des ouvrages scientifiques, le CNE recommande que le problème de la diffusion des publications soit revu et que de nouveaux canaux de distribution soient mis à l'épreuve.

**9** - La bibliothèque de l'IFAO a fait l'objet d'une expertise minutieuse. Le CNE recommande que l'informatisation des fichiers soit poursuivie avec vigueur et qu'une meilleure coordination entre les grands secteurs de répartition des achats (Égypte pharaonique, période hellénistique et copte, domaine arabo-musulman) soit assurée. S'il est utopique de préconiser la constitution d'une sorte de "comité des acquisitions", une plus grande cohérence s'impose en matière de politique d'achat.

**10** - Le CNE recommande en outre que le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire soit augmenté et que l'accès aux ressources de la bibliothèque soit plus largement ouvert aux étudiants égyptiens avancés. A tous égards, la riche bibliothèque de l'IFAO mérite d'être un atout et un précieux élément de valorisation de l'IFAO et non une sorte de fonds documentaire privé à l'usage confidentiel et quasi exclusif des membres de l'IFAO et des chercheurs français en mission.

**11** - L'imprimerie de l'IFAO est apparue comme l'un des domaines d'activité les plus originaux et remarquables de l'institut. Un choix excellent a été fait. D'une part, en effet, l'imprimerie "traditionnelle" - véritable relique de l'art typographique de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle - est maintenue en parfait état de fonctionnement et peut être visitée comme une sorte de musée d'archéologie industrielle. Mais, d'autre part, un effort considérable de modernisation a porté sur la publication assistée par ordinateur. Le CNE recommande vivement que ce double choix de respect d'une tradition vivante et de modernisation soit maintenu à l'avenir.

Deux conclusions plus générales doivent être formulées :

**12** - Il existe, certes, des liens entre l'IFAO et l'École française d'Athènes d'un côté, et l'Institut français d'études arabes de Damas de l'autre. Il est en effet on ne peut plus opportun que des hellénistes de l'École d'Athènes

ou des arabisants de Damas soient accueillis par l'IFAO afin de mener au Caire, durant des séjours de quelques mois, des recherches documentaires concernant des disciplines telles que la papyrologie et la numismatique. Le CNE recommande que cette politique d'échanges soit poursuivie et même renforcée par une meilleure concertation entre les directeurs des trois instituts concernés. L'élaboration - à titre expérimental - d'un programme commun, si modeste qu'il soit au départ, ne paraît pas utopique.

**13** - On ne manque pas d'être frappé par le fait que l'IFAO, dont la compétence chronologique va de la préhistoire à l'époque ottomane et dont la capacité d'accueil est limitée à quelques membres, ne puisse couvrir en même temps de manière satisfaisante la totalité des domaines qui ressortissent à ses missions. Si la "couverture" de l'histoire de l'Égypte hellénistique et romaine est assurée grâce à une collaboration étroite avec le CEA, il est de fait que les périodes - et les cultures - protobyzantine et copte y sont actuellement en friche. La responsabilité n'incombe pas, en l'occurrence, à l'IFAO lui-même. Le CNE peut souhaiter - plus que recommander - que, dans ces domaines, de jeunes chercheurs de qualité se présentent au concours et puissent être recrutés comme membres par la commission ad hoc.

Le CNE porte sur l'IFAO une appréciation d'ensemble très positive. Celui-ci ne se contente pas d'être le témoin d'une tradition séculaire de prééminence locale de l'égyptologie française. Des directeurs de grande qualité ont fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'autorité. On peut ainsi résumer les points forts qui font de l'IFAO un centre d'excellence : sa présence sur le terrain archéologique, avec des sites nombreux et bien choisis ; la richesse de ces ressources documentaires, et le souci concomitant d'en assurer une gestion moderne et efficace ; la qualité de l'accueil qu'il assure sur place aux universitaires et chercheurs français ; les bonnes relations qu'il entretient, tant avec les autorités locales qu'avec les autres missions archéologiques étrangères travaillant en Égypte.



CNE

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

POSTFACE :  
RÉPONSE  
DU DIRECTEUR





**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE**

*Le directeur*

Tél. : (20 2) 35 71 649  
fax : (20 2) 35 44 635

***ngrimal@ifao.egnet.net***

Au Caire, le lundi 8 mars 1999

Toute notre équipe est reconnaissante au Comité national d'évaluation pour la qualité du travail et des échanges que nous avons eus tout au long du processus qui a conduit à la présentation de ce rapport. Évaluer et être évalué ne sont, en effet, pas des positions faciles : non parce que l'exercice peut conduire à une remise en cause, mais pour l'effort réflexif qu'il engage sur les actions et les structures qui les supportent. Le Comité national d'évaluation nous a aidés à mieux analyser les unes et les autres, nous engageant à faire nôtre le regard que d'autres portent sur notre travail. Et cela à un moment bien choisi, puisque ce rapport est publié l'année ou s'achève une période de deux mandats, c'est-à-dire presque au terme d'une entreprise de restructuration et de développement, qui a commencé en 1989. C'est assurément cette progression constante sur dix ans - soutenue, puisque nourrie du réaménagement ou de la construction de nouveaux outils, de la mise en place de programmes et de réseaux de recherche intégrés dans le tissu national et international - qui donne à ce rapport la tonalité optimiste sur laquelle il se termine. Je serai, naturellement, le dernier à m'en plaindre. Toutefois, je reste persuadé qu'il ne faut pas se satisfaire d'avancées qui, pour être réelles, ne sont pas pour autant définitives. Une dynamique s'est créée à l'Institut français d'archéologie orientale : mieux la comprendre permettra assurément de poursuivre l'effort engagé et de corriger les erreurs passées.

IFAO  
Ambafrance Caire  
Service de la valise diplomatique  
128 bis, rue de l'Université  
F 75351 Paris Cedex 07

***www.ifao.egnet.net***

7 rue al-Cheikh Ali Youssef  
B.P. Qasr al-Alny 11562  
Le Caire - RAE

Le fondement des progrès que nous avons pu réaliser ces dernières années est l'ouverture : sur le pays hôte d'abord, mais également sur les communautés de recherche française et internationale. L'ouverture sur le pays hôte paraît une évidence. Tout y porte en effet, de l'objet même de nos études aux implications pratiques de celles-ci, en passant par les relations institutionnelles. Elle ne va pourtant pas de soi, surtout dans un pays de très longue culture, comme l'Égypte, pour lequel tout ce qui touche au patrimoine reçoit une très forte charge, à la fois culturelle et affective, mais aussi politique. La définition des programmes doit donc tenir le plus grand compte des impératifs nationaux et veiller, tout particulièrement, à ce que ceux-ci ne soient pas en contradiction avec les objectifs ou les moyens de la recherche. Autant dire que la voie la plus directe est, dans la majorité des cas, une association étroite avec les institutions nationales, voire une intégration - quand celle-ci est possible - dans le réseau égyptien et régional de la recherche.

Pour être efficace, cette association doit reposer sur une coopération entre partenaires de compétence comparable. Or, le niveau de réponse local est très inégal selon les disciplines. Sur certains terrains, la recherche égyptienne est largement à égalité, voire supérieure à la nôtre. Il est clair que, dans ce cas, la coopération est facile et fructueuse pour chacun. Mais les contraintes de la vie matérielle en Égypte et la difficulté que rencontrent les fonctionnaires - par manque de moyens financiers - à y faire face détournent malheureusement souvent nos collègues universitaires de la recherche. Écrasés par des tâches d'enseignement, elles-mêmes alourdies par des effectifs pléthoriques dans les facultés de Sciences Humaines, ils n'ont que peu de temps à consacrer à leurs travaux personnels. Les universités et centres de recherche ne disposent pas non plus de crédits suffisants, ne serait-ce que pour approvisionner régulièrement les fonds de leurs bibliothèques. Formés souvent à l'étranger, nos collègues se retrouvent à leur retour au pays en décalage total avec les milieux de travail privilégiés qu'ils ont connus au cours de leur formation doctorale. Ils perdent ainsi rapidement contact avec les outils de la recherche auxquels ils ont été habitués, et ne tardent guère à se décourager.

Nous avons pu, grâce à la compréhension de notre direction générale, essayer de construire un embryon de politique de coopération, en associant des chercheurs égyptiens à l'Institut français d'archéologie orientale. Quatre postes ont ainsi été créés : deux PAST, gérés par l'Université de Paris-IV, et deux emplois de chercheurs associés, pris directement en charge par l'Ifao. Dans le même temps, nous avons procédé à de larges attributions d'ouvrages aux bibliothèques universitaires et centres de recherche égyptiens et conclu des contrats d'associations avec les institutions et structures locales qui étaient à même de participer à nos

travaux (Conseil suprême des antiquités de l'Égypte et toutes universités concernés par nos champs de recherche, laboratoires universitaires du Centre d'ingénierie de l'Université du Caire, de Physique de l'Université de Zagazig, Herbarium du Caire, etc.). Enfin, grâce à l'appui sans faille du Ministère des Affaires Étrangères, l'Institut français d'archéologie orientale est aujourd'hui partenaire d'une filière d'enseignement de l'égyptologie à l'Université du Caire. Il va de soi que la bibliothèque de l'Ifao joue également un grand rôle dans les recherches doctorales poursuivies par nos collègues égyptiens et dans les travaux de nos confrères. J'y reviendrai plus loin.

Les premiers résultats obtenus montrent que l'effort doit être poursuivi dans cette direction. Il en va de même de l'ouverture réalisée vers la communauté scientifique française et internationale. Des relations solides ont été établies avec les universités et organismes de recherche français, et ce à trois niveaux : par des partenaires institutionnels, par une circulation de chercheurs, qui a à peu près quintuplé en dix ans, par l'accueil, enfin, de doctorants.

Le système de bourses doctorales en place repose sur 24 mensualités - chiffre fixé par arrêté ministériel : l'expérience montre que ces 24 mensualités suffisent actuellement, et qu'elles permettent même de conserver chaque année un flux de doctorants venant d'autres pays que la France. L'implication d'organismes universitaires et de recherche autres que français dans les travaux de l'Ifao a connu, également, une très forte progression en dix ans, et ce pas seulement parce que la coopération internationale était quasi nulle à la fin des années 80. Nous nous sommes efforcés, en effet, de conforter la position de l'Ifao dans le circuit actuel de la recherche étrangère en Égypte.

Pour cela, nous ne nous sommes pas contentés de tirer les bénéfices d'une situation historique. Nous avons tenté de créer une nouvelle dynamique, plus associative, modelée sur le principe des circulations doctorales développées ces dernières années en Europe, mais transposée au plan de la recherche : en jouant de la complémentarité des compétences et en recherchant des synergies, tant verticales qu'horizontales, notre institut pilote aujourd'hui plusieurs projets internationaux, dont toutes les phases sont intégrées, de l'étude du matériau de la recherche à sa publication. Ce sont aussi bien des programmes archéologiques - fouilles d'Abou Rawash, en association avec l'Université de Genève et le Fnrs suisse, de Tebtynis, avec l'Université de Milan, du désert Oriental ou d'Adaïma, dans lesquelles interviennent des chercheurs européens, etc. -, des recherches techniques - programme européen d'étude des métaux non-ferreux, recherche sur les plasmas gazeux avec l'Université de Zagazig et le Max Planck Institut, laboratoire des bronzes d'Alexandrie avec le Conseil suprême des antiquités de l'Égypte et EDF-GDF, etc. - que des études documentaires ou thématiques d'un type plus classique. Ces premiers pas placent actuellement notre institut en bonne position pour jouer un rôle moteur dans l'organisation européenne de la recherche, qui est, certainement, la voie d'avenir en Égypte comme dans l'ensemble de la région. C'est dans cet esprit que nous préparons actuellement une recherche commune sur les sites nabatéens d'Égypte, qui devrait associer, côté français, l'Ifapo, et l'Ifao, côté régional, le Conseil suprême des antiquités de l'Égypte et le Service des Antiquités de Syrie.

Cette politique d'ouverture a bénéficié de l'appui des institutions françaises, et, au premier chef, naturellement, de notre ministère de tutelle. Les connexions établies avec les grands organismes de recherche comme le Cnrs ont été quelque peu décevantes les premières années, sans doute parce que la voie explorée - celle d'une convention d'ensemble - ne correspondait pas à un besoin réel. Depuis, les accords passés avec divers laboratoires et l'association, de fait ou de droit, avec les équipes travaillant en Égypte - URA engagées à Saqqara et Thèbes, UPR du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak principalement -, puis la création d'une UMS autour d'un Centre d'études alexandrines cette année ont instauré une relation mutuellement enrichissante.

Si les premiers résultats atteints semblent dignes d'intérêt, il faut souhaiter que les moyens mis en place soient maintenus, voire développés. Sans aller toutefois jusqu'à l'excès. Dans le cadre institutionnel et budgétaire qui lui est dévolu, l'Ifao a atteint, en effet, une masse critique qu'il serait dangereux de trop accroître. Les faiblesses structurelles que souligne ce rapport le montrent clairement.

Le champ scientifique couvert par l'Ifao est, statutairement, très vaste, et il est clair que la part des études égyptologiques (au sens large) ne peut qu'être dominante. L'association étroite avec le Centre d'études alexandrines dans le cadre d'une UMS du Cnrs permet, comme le soulignent les rapporteurs, de mieux couvrir un pan capital de l'histoire du pays. Mais il ne faut pas oublier que cette association se fait au prix d'un effort budgétaire conséquent (la subvention versée par l'Ifao au Cea couvre 48 fois celle du Cnrs !) : ce type d'opérations ne peut être multiplié que si la charge est mieux répartie. Dans un autre ordre d'idée, et abstraction faite des difficultés rencontrées aujourd'hui pour travailler en Moyenne Égypte, force est de constater que le rôle moteur que l'Ifao devrait jouer dans certains domaines de la recherche est rendu impossible par l'incapacité dans laquelle sont plusieurs disciplines concernées de se renouveler. L'archéologie chrétienne et byzantine d'Égypte commence à peine à connaître un frémissement annonciateur d'une reprise. Les études coptes ne fournissent plus, depuis longtemps, de jeunes chercheurs, en France du moins. L'archéologie médiévale islamique est en crise...

L'Ifao a essayé de jouer, ces dernières années, un rôle incitateur, par le biais des bourses doctorales, des missions, de diverses incitations à la publication. Le résultat reste très décevant. Mais il convient de dépasser ce constat pour tirer des leçons de cette faiblesse persistante. Il est clair que les grandes écoles françaises ne peuvent jouer un rôle autonome. Elles doivent nécessairement s'appuyer sur une base universitaire solide et des formations cohérentes et complémentaires. En ce qui concerne nos disciplines, la réflexion reste encore à faire : la formation et l'intégration des chercheurs et des enseignants est mal adaptée à un système universitaire, qui cherche lui-même les voies de sa propre évolution. Les difficultés rencontrées par les membres scientifiques pour s'insérer dans le système à la sortie de leur séjour au Caire, le blocage des carrières d'ingénieurs et de techniciens en poste au Caire, tout cela le montre bien. Le rôle de vitrine de la recherche et de la présence scientifique française que l'on se plaît à reconnaître à nos établissements ne pourra être maintenu sans une réflexion d'ensemble, sans une recherche de solutions communes, que ce soit pour assurer une circulation cohérente des personnels ou une diffusion correcte des résultats. Je souscris, en ce sens, pleinement aux inquiétudes des rapporteurs sur la diffusion de nos publications. L'Ifao a su mener à bien une évolution technologique en profondeur, et publie aujourd'hui deux fois plus qu'il y a dix ans, pour un coût moindre et sans rien avoir perdu de son identité. Mais à quoi bon publier de bons ouvrages s'ils ne sont pas diffusés ? Ce problème a été soulevé de façon récurrente tout au long de ces dix dernières années. Mais il faut reconnaître que toutes les démarches exploratoires ont été vaines : là aussi, il faudrait une politique d'ensemble, un regroupement des publications pour la diffusion. Les exemples de réussites commerciales de grands éditeurs comme Blackwell's, Harrassowitz ou Peeters, pour ne prendre que ceux-là, montrent que l'opération est rentable.

La restructuration de l'Ifao a touché autant les locaux et les installations techniques que l'organisation même en services de l'établissement. Cette restructuration n'a pu se faire que dans le cadre statutaire de l'institut. Je souscris, là encore, aux remarques et suggestions des rapporteurs. Les statuts de l'Ifao ont défini un pouvoir exécutif fort, très resserré autour du directeur, étant donné la minceur des effectifs de gestion. Il est évident, dans ces conditions, que les procédures de concertation se réduisent - en dehors des conseils d'établissement - à des réunions de travail sectorisées. Depuis 1989, nous avons constitué un organigramme réel, avec la création de services, qui sont autant de lieux de responsabilité. Si le centre principal de décision reste la direction, la notion de travail d'équipe est apparue, là où elle n'était, auparavant, nullement envisagée. Gageons que cette avancée vers plus de maturité garantira la solidité de l'équipe au-delà des directions successives. Une politique de formation continuée a été également engagée, dans l'intention d'inciter les agents, métropolitains ou non, à acquérir les qualifications leur permettant de se réinsérer en France : les postes qu'occupent à l'Ifao les agents français sont en effet souvent, comme l'on noté les évaluateurs, trop spécifiques pour que ceux-ci puissent trouver un équivalent strict en métropole. Cette situation est regrettable - et il n'est pratiquement pas de réunion des conseils de l'Ifao où la question ne soit abordée -, mais il faut aussi savoir évoluer. Deux réinsertions réussies ces dernières années (un topographe, une céramologue) montrent que c'est possible.

La direction prend bonne note des observations concernant le règlement intérieur. La grande spécificité et l'originalité administrative de l'Ifao, soulignée par les évaluateurs, rend la mise sur pied de celui-ci délicate. L'un des principaux points d'achoppement est constitué par la diversité des statuts des personnels, des fonctionnaires métropolitains relevant de différentes administrations aux agents de l'imprimerie et des services généraux, qui relèvent, eux, du droit égyptien du travail, en passant par les différents contrats à durée déterminée et systèmes de vacances. L'ambiguïté de la position de l'Ifao face aux lois égyptiennes régissant le travail

ne simplifie pas la question : institution sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, l'Institut français d'archéologie orientale fait partie intégrante des accords culturels bilatéraux qui associent l'Égypte et la France. Il bénéficie donc d'un statut diplomatique que l'on pourrait qualifier "d'informel", comme tout organisme culturel français implanté en Égypte, du moins tant que la réciproque fonctionne en France avec les organismes égyptiens classés comme équivalents.

Les services administratifs ainsi créés ont aujourd'hui dépassé le stade de la mise en place : les bons résultats de l'imprimerie, du service de diffusion des publications, de l'intendance générale, des relations extérieures, etc. sont là pour en témoigner. Quelques grands chantiers ont également bien avancé. La bibliothèque a été entièrement repensée et restructurée : les locaux, réaménagés, sont aujourd'hui adaptés à un usage normal ; de nouvelles salles ont été dégagées pour développer le fonds des études arabes et islamiques ; l'informatisation de ces fonds est en voie d'achèvement ; le personnel a été accru - de trois à six personnes - et de nouvelles compétences ont été recherchées, en particulier en gestion informatique et bibliothéconomique. Reste une question de fond, soulevée avec raison par les rapporteurs : celle de la fréquentation de cette bibliothèque. Conçue comme outil de travail privilégié des chercheurs de la maison, elle doit aussi s'ouvrir sur le monde extérieur. Ce qu'elle fait, là aussi, dans des proportions sans commune mesure avec la fin des années 80. J'avoue être un peu étonné par certaines observations des rapporteurs sur ce point : un fichier des lecteurs extérieurs existe : chacun reçoit une carte annuelle et émerge. L'obtention de cette carte se fait sur dossier, auprès du directeur... Mais cette ouverture se doit d'avoir une limite : bibliothèque de recherche, elle ne peut se substituer aux bibliothèques universitaires égyptiennes. Son budget d'acquisition, complété par une politique d'échanges intense, lui permet de rester un outil de travail performant. Bien évidemment pas dans tous les domaines.

La spécificité du terrain a conduit, là aussi, à des choix nécessaires. Les fonds arabes ou classiques trouvent des compléments dans d'autres institutions françaises, dont ils constituent le champ. Pour ce qui est de l'égyptologie, l'absence d'autres institutions françaises spécialisées, en Égypte ou dans la région, rend la recherche de l'exhaustivité nécessaire. La réduction de l'accès à la bibliothèque du Cabinet d'égyptologie du Collège de France ces dernières années a montré également, de façon dramatique, l'importance du fonds de l'Ifao par rapport aux ressources des universités françaises, nettement insuffisantes pour fournir un outil compétitif. La politique d'acquisition fondée sur ces données a paru discutable aux évaluateurs. Je rappelle que tous les chercheurs usagers de la bibliothèque suggèrent les acquisitions qui leur semblent utiles et que les collègues, responsables eux-mêmes de formations universitaires, guident le conservateur dans l'organisation et la mise en valeur des secteurs qui relèvent de leur compétence, et ce dans tous les domaines couverts. C'est la raison du maintien des crédits à leur niveau actuel et la confiance faite au conservateur pour tenter de maintenir cette ligne. Il en va de même pour le fonds arabe, le directeur des Études et le directeur effectuant, chacun dans sa compétence, les arbitrages nécessaires avec le bibliothécaire. L'équipe a pris bonne note des observations concernant le système de catalogage informatique : une fois le fonds entièrement saisi aux normes internationales, une interface de consultation sera mise en place. Il nous semblerait déraisonnable, en effet, de changer maintenant un système qui fonctionne correctement et remplit les tâches qui lui ont été assignées. Les données existent dans un format standard et seront donc accessibles le moment venu dans un réseau français, dont il faut bien reconnaître qu'il se cherche encore aujourd'hui.

Des progrès restent à faire dans l'organisation des services : le catalogage de la bibliothèque devrait être terminé cette année ; la numérisation des archives scientifiques, et surtout leur organisation pour la consultation - en liaison plus étroite avec la bibliothèque, comme le suggèrent les évaluateurs, mais également avec les fonds papyrologiques et ostracologiques - sont encore devant nous. La diffusion de nos publications connaît un nouvel essor grâce au site internet que nous avons mis en place. Ce site devrait être relié, dès cette année avec les sites culturels du Ministère des Affaires Étrangères, comme il l'est déjà avec le Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et les principaux sites égyptologiques et orientalistes de par le monde. Ces liens devraient permettre de développer encore le rôle de lieu de rencontre et d'échange de notre institut.

Il reste donc à améliorer, mais, surtout, à faire vivre l'outil que les efforts de toute une équipe ont permis de développer ces dernières années, dans un esprit d'ouverture et de coopération.

Nicolas Grimal

CNE

PUBLICATIONS DU  
COMITÉ NATIONAL  
D'ÉVALUATION



## EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES

### Les universités

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1986  
L'université de Pau et des pays de l'Adour, 1986

L'université de Limoges, 1987  
L'université d'Angers, 1987  
L'université de Rennes II- Haute Bretagne, 1987

L'université Paris VII, avril 1988  
L'université P. Valéry - Montpellier III, 1988  
L'université de Savoie, 1988  
L'université Claude Bernard - Lyon I, 1988  
L'université Paris VIII - Vincennes à Saint-Denis, 1988  
L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1988

L'université de Technologie de Compiègne, 1989  
L'université Paris Sud - Paris XI, 1989  
L'université de La Réunion, 1989  
L'université Lumière Lyon II, 1989  
L'université Jean Monnet - Saint-Etienne, 1989  
L'université Rennes I, 1989  
L'université du Maine, Le Mans, 1989

L'université Ch. de Gaulle - Lille III, 1990  
L'université Paris XII - Val de Marne, 1990

L'université J. Fourier - Grenoble I, 1991  
L'université Strasbourg II, 1991  
L'université de Nantes, 1991  
L'université de Reims, avril 1991  
L'université des Antilles et de la Guyane, 1991  
L'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 1991  
L'université de Bretagne occidentale - Brest, 1991  
L'université de Caen - Basse Normandie, 1991  
L'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 1991  
L'université de Rouen, 1991  
L'université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 1991  
L'université Paris X, 1991

L'université de Toulon et du Var, 1992  
L'université Montpellier I, 1992

L'université des sciences et technologies de Lille I, 1992  
L'université de Nice, 1992  
L'université du Havre, mai 1992  
L'université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 1992  
L'université Jean Moulin - Lyon III, 1992  
L'université de Picardie-Jules Verne - Amiens, 1992  
L'université Toulouse - Le Mirail, 1992  
L'université Nancy I, 1992

L'université Bordeaux I, 1993  
L'université René Descartes - Paris V, 1993  
L'université de Haute Alsace et l'ENS de Chimie de Mulhouse, 1993  
L'université Pierre Mendès France - Grenoble II, 1993  
L'université Paris IX - Dauphine, juin 1993  
L'université de Metz, 1993  
L'université d'Orléans, 1993  
L'université de Franche-Comté, 1993  
L'université Robert Schuman - Strasbourg III, 1993  
L'université des Sciences et Techniques du Languedoc - Montpellier II, 1993  
L'université de Perpignan, 1993

L'université de Poitiers et l'ENSMA, 1994  
L'université François Rabelais - Tours, 1994  
L'université d'Aix-Marseille II, 1994  
L'université Paris XIII - Paris Nord, 1994  
L'université Stendhal - Grenoble III, 1994  
L'université Bordeaux II, 1994  
L'université des sciences sociales - Toulouse I, 1994  
L'université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 1994  
L'université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 1994  
L'université Nancy II, 1994  
L'université Paul Sabatier - Toulouse III, 1994  
L'université Aix-Marseille III, 1994

L'université de Corse Pascal Paoli, 1995  
L'université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 1995  
L'université Paris I - Panthéon Sorbonne, 1995

L'université Paris-Sorbonne - Paris IV, 1995  
L'université de Bourgogne, 1995  
L'université du droit et de la santé - Lille II, 1995

Les universités nouvelles, 1996  
L'université d'Artois, 1996  
L'université de Cergy-Pontoise, 1996  
L'université d'Evry - Val d'Essonne, 1996  
L'université du Littoral, 1996  
L'université de Marne-la-Vallée, 1996  
L'université de Versailles - St-Quentin-en-Yvelines, 1996  
L'université Panthéon-Assas - Paris II, 1996

L'université de La Rochelle\*, 1997

L'université de technologie de Troyes\*, 1998

### Les écoles et autres établissements

L'Ecole française de Rome, 1986  
L'Ecole nationale des Ponts et chaussées, 1988

L'École normale supérieure, 1990

L'École supérieure de commerce de Dijon, 1991  
 L'École nationale supérieure de mécanique de Nantes, 1991  
 L'Institut national polytechnique de Grenoble, 1991  
 L'École française d'Athènes, 1991  
 L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement - Caen, 1991  
 L'Institut national des langues et civilisations orientales, 1991  
 L'Institut national des sciences appliquées de Rouen, 1991

L'École des Chartes, 1992  
 L'Observatoire de la Côte d'Azur, 1992  
 L'Institut national polytechnique de Lorraine, 1992  
 L'École nationale vétérinaire d'Alfort, 1992  
 Les Ecoles d'architecture de Paris-Belleville et de Grenoble, 1992  
 Le Groupe ESC Nantes-Atlantique, 1992

Le Conservatoire national des Arts et métiers, 1993  
 L'École nationale supérieure de chimie de Montpellier, 1993

L'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, 1994  
 L'Institut national polytechnique de Toulouse, 1994  
 L'École nationale supérieure de mécanique et des micro-techniques de Besançon, 1995  
 L'École nationale supérieure de chimie de Paris, 1995  
 L'École nationale supérieure d'Arts et métiers, 1995

Le Muséum national d'histoire naturelle, 1996  
 L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques\*, 1996  
 L'IUFM de l'académie de Caen\*, 1996  
 L'IUFM de l'académie de Grenoble\*, 1996  
 L'IUFM de l'académie de Lyon\*, 1996  
 L'Institut national des sciences appliquées de Lyon\*, 1996  
 L'École centrale de Lyon\*, 1996

L'École normale supérieure de Lyon\*, 1997  
 Le Palais de la découverte\*, 1997  
 La Casa de Velázquez\*, 1997  
 L'École française d'Athènes\*, 1997  
 L'École française de Rome\*, 1997

L'IUFM de l'académie d'Amiens\*, 1998  
 L'IUFM de l'académie de Reims\*, 1998  
 L'IUFM de l'académie du Nord - Pas-de-Calais\*, 1998  
 L'IUFM de l'académie de Rouen\*, 1998  
 L'IUFM de l'académie de Bourgogne\*, 1998

L'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours\*, 1999  
 L'École nationale de formation agronomique\*, 1999

## Les évaluations de retour

L'université Louis Pasteur - Strasbourg I, 1994

L'université de Nantes, 1995  
 L'École centrale de Nantes, 1995  
 L'université Rennes I, 1995

L'université de Provence - Aix-Marseille I, 1996  
 L'université Claude Bernard-Lyon I\*, 1996  
 L'université Jean Moulin-Lyon III\*, 1996

L'université Lumière-Lyon II\*, 1997

L'université de technologie de Compiègne\*, 1998  
 L'Institut national des sciences appliquées de Rouen\*, 1998  
 L'université de Rouen\*, 1998  
 L'université du Havre\*, 1998  
 L'Institut des sciences de la matière et du rayonnement\*, 1998  
 L'université de Caen\*, 1998  
 L'Institut polytechnique de Sévenans\*, 1998

## EVALUATIONS DISCIPLINAIRES

La Géographie dans les universités françaises : une évaluation thématique, 1989

Les Sciences de l'information et de la communication, 1993

L'Odontologie dans les universités françaises, 1994

La formation des cadres de la Chimie en France, 1996

Le 3ème cycle de médecine générale dans les universités françaises, 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 1), 1998

La formation des pharmaciens en France (vol. 2 : les 24 UFR de pharmacie), 1998

## RAPPORTS SUR LES PROBLÈMES GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Rapports au Président de la République

Où va l'Université ?, (rapport annuel) Gallimard, 1987

Rapport au Président de la République, 1988

Priorités pour l'Université, (rapport 1985-1989), La Documentation Française, 1989

Rapport au Président de la République, 1990

Universités : les chances de l'ouverture, (rapport annuel), La Documentation Française, 1991

Rapport au Président de la République, 1992

Universités : la recherche des équilibres, (rapport 1989-1993), La Documentation Française, 1993

\* Rapport ayant donné lieu à un Profil



Rapport au Président de la République, 1994

Evolution des universités, dynamique de l'évaluation (rapport 1985-1995), La Documentation Française, 1995

Rapport au Président de la République, 1996

Les missions de l'enseignement supérieur : principes et réalités, La Documentation Française, 1997

Rapport au Président de la République, 1998

### **Rapports thématiques**

Recherche et Universités, Le Débat, n° 43, janvier-mars 1987, Gallimard

L'enseignement supérieur de masse, 1990

Les enseignants du supérieur, 1993

Le devenir des diplômés des universités, 1995

Les personnels ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers et de service dans les établissements d'enseignement supérieur, 1995

Les magistères, 1995

Réflexions à propos du site universitaire de Lyon, 1997

### **Bulletins n° 1 à 27**

### **Profils n° 1 à 30**



# CNE

## COMPOSITION DU COMITÉ



Monsieur Jean-Louis AUCOUTURIER, président

Monsieur Georges CREMER, vice-président

Monsieur Pierre VIALLE, vice-président

Monsieur Philippe BENILAN

Monsieur Claude JESSUA

Monsieur Jean-Jacques BONNAUD

Monsieur Patrick LEGRAND

Monsieur Hubert BOUCHET

Monsieur Georges LESCUYER

Madame Chantal CUMUNEL

Madame Chantal MIRONNEAU

Monsieur Michel FARDEAU

Monsieur Pierre TOUBERT

Monsieur Claude FROEHLI

Monsieur Laurent VERSINI

Monsieur Jean-Claude GROSHENS

Monsieur Jean-Loup JOLIVET, délégué général

43, rue de la Procession 75015 PARIS Tel. : 01 55 55 60 97 - Télécopie : 01 55 55 63 94

Internet : <http://www-cne.mesr.fr>

Autorité administrative indépendante





Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier  
Edition-Diffusion : Francine Sarrazin